



Sage FRP 1000 — Facturation électronique

Guide

Facturation électronique

Sage FRP 1000

Guide utilisateur

Juillet 2026

Sage

Sommaire

1. INTRODUCTION	5
1.1. Objectif	5
1.2. ETAPES DE MISE EN ŒUVRE DE LA FACTURATION ELECTRONIQUE	5
1.2.1 Le calendrier de la facture électronique	5
1.2.2 Déclaration des adresses électroniques dans l'annuaire PPF	5
1.2.3 Obligation de facturation électronique (e-invoicing).....	6
1.2.4 Obligation de e-reporting	6
2. INSCRIPTION DANS SAGE NETWORK.....	6
2.1. Identifiants client	6
2.2. Prérequis technique	7
2.3. La gestion des accès	8
2.3.1 Le transfert de propriété	9
2.3.2 L'ajout et la révocation des droits des utilisateurs	9
2.3.2 L'authentification Sage ID	11
2.3.3 Inscription des sociétés dans Sage Network	12
2.3.4 Synchronisation de la société	14
2.3.5 Les utilisateurs société.....	15
2.3.6 Erreurs d'inscription dans Sage Network	17
2.4. Type d'environnement.....	18
2.4.1 Environnement de test	18
2.4.2 Environnement de production.....	19
2.4.3 Gestion des environnements FRP 1000 connectés à Sage Network	23
3 LES PARAMETRAGES.....	25
3.1.3 Activation facturation électronique en réception et en émission	25
3.1.2 Création adresses sociétés de type SIREN et SIRET	25
3.1.3 Activation e-reporting.....	25
3.2 La fiche Société.....	26
3.2.1 La catégorie de facturation électronique.....	27
3.2.2 Le Compte bancaire société	27
3.2.3 La fiche établissement société.....	27
3.2.4 Adresses électroniques société.....	27
3.3 La fiche Tiers.....	29
3.3.1 La Catégorie facturation électronique.....	30
3.3.2 Le numéro de TVA intracommunautaire et le statut VIES.....	31
3.3.3 Les adresses électroniques tiers.....	31
3.3.4 Le statut « Conforme FE ».....	33

3.3.5	Le Code pays	34
3.3.6	Les entités publiques	34
3.3.7	Le type d'intégration sur la fiche fournisseur	34
3.4	Le Paramétrage Général	36
3.4.1	Les Codes EDI	36
3.4.2	Les Compteurs des factures et acomptes de vente.....	36
3.5	Les paramètres logistique et distribution	37
3.6	Les paramètres comptables	39
3.7	La TVA et les taxes.....	40
3.7.1	Les régimes de TVA	40
3.7.2	Les mentions d'exonération TVA.....	41
3.7.3	Les Associations catégories de TVA et mentions d'exonérations.....	41
3.8	L'Option TVA sur débit	42
3.9	Le cycle de vie	43
3.9.1	Les rôles autorisés : Accès aux modifications de statut cycle de vie.....	43
4	LES FACTURES DE VENTE	44
4.1	L'onglet facture électronique.....	44
4.1.1	Le cadre de facturation	44
4.2	Gestion des exonérations à la ligne	46
4.3	Attribut "Opération" sur les lignes de pièces commerciales	46
4.5	Notes sur les factures électroniques	47
4.7	La transmission de factures dans Sage Network.....	49
5	LES FACTURES D'ACHATS.....	49
5.1	L'intégration de factures dans la Comptabilité.....	49
5.1.1	L'intégration des factures d'achat dans la Comptabilité	49
5.1.2	Le document facture.....	50
5.1.3	La comptabilisation des documents comptables.....	52
5.2	L'intégration de factures dans les processus opérationnels.....	53
5.2.1	L'intégration des factures	53
5.2.2	Le rapprochement avec la commande	54
5.2.3	La consultation des factures en erreur	56
5.5	L'évolution des cycles de vie des factures	58
6	E-REPORTING	59

1. INTRODUCTION

1.1. OBJECTIF

Ce guide décrit la mise en œuvre opérationnelle de la facturation électronique dans Sage FRP 1000 : préparation des données, paramétrage, connexion à Sage Network, inscription à la Plateforme Agréée Sage, émission, réception, suivi des statuts et premiers éléments liés à l'e-reporting.

Il est conçu comme un guide d'aide utilisateur. Il ne remplace pas les décisions de cadrage projet, la validation réglementaire ni les notes de version Sage applicables à l'environnement client.

1.2. ETAPES DE MISE EN ŒUVRE DE LA FACTURATION ELECTRONIQUE

1.2.1 Le calendrier de la facture électronique

À partir de septembre 2026 : obligation de réception des factures électroniques pour toutes les entreprises assujetties à la TVA, et obligation d'émission et de e-reporting pour les grandes entreprises et les ETI.

À partir de septembre 2027 : extension des obligations d'émission et de e-reporting aux PME, TPE et microentreprises.

1.2.2 Déclaration des adresses électroniques dans l'annuaire PPF

Les entreprises assujetties à la TVA doivent définir une ou plusieurs adresses électroniques de réception et les faire enregistrer dans l'**Annuaire PPF** par leur **Plateforme Agrée de réception**. Cette adresse constitue le point de routage utilisé pour l'acheminement des factures électroniques et des flux réglementaires.

Formes possibles :

- SIREN
- SIREN_SIRET
- SIREN_SIRET_CODEROUTAGE
- SIREN_SUFFIXE

Le nombre des adresses doit être limité, le format recommandé est SIREN_SUFFIXE, pour éviter les changements liés aux SIRET ou à l'organisation interne.

1.2.3 Obligation de facturation électronique (e-invoicing)

À partir du 1er septembre 2026, toutes les entreprises concernées doivent être capables de **recevoir des factures électroniques** via une plateforme agréée.

Les entreprises soumises à l'obligation d'émission doivent **émettre leurs factures électroniques** par l'intermédiaire d'une plateforme agréée.

La facturation électronique (e-invoicing) concerne toutes les transactions entre les entreprises françaises assujetties à la TVA (B2B), y compris les entreprises bénéficiant du régime de la franchise en base de TVA, ainsi que les transactions entre ces entreprises et les entités publiques (B2G et G2B).

Le statut de cycle de vie **« Encaissée »** des factures électroniques doit être émis et transmis vers l'Administration fiscale dans le cadre de la **facturation électronique** dès lors que l'encaissement déclenche l'exigibilité de la TVA, notamment pour les prestations de services et les factures d'acompte.

1.2.4 Obligation de e-reporting

Les entreprises sont tenues de transmettre à l'administration fiscale, via une plateforme agréée, des **données de transaction** ainsi que, le cas échéant, des **données de paiement**.

Cette obligation s'applique notamment :

- aux opérations de vente de biens et de prestations de services réalisées avec des non-assujettis à la TVA (particuliers, associations à but non lucratif, etc.) ;
- aux opérations réalisées avec des entreprises assujetties à la TVA établies hors de France ;
- aux données de paiement associées à ces opérations lorsque le régime de **TVA sur les encaissements** rend la taxe exigible lors du règlement.

2. INSCRIPTION DANS SAGE NETWORK

2.1. IDENTIFIANTS CLIENT

Pour effectuer l'inscription de vos sociétés FRP 1000 dans Sage Network, vous devez disposer de votre **numéro de client** Sage ainsi que du **numéro de série** principal.

Vous trouverez ces informations dans MySage

The screenshot shows the Sage MySage website interface. At the top, there is a navigation bar with the Sage logo, 'MySage', and a search bar. Below the navigation bar, there is a main header area with the text 'Sage vous accompagne'. On the left side, there is a form for client registration. The form has a red border around the 'Code client' field, which contains the value '0021598'. Below this, there is a table with the following information:

Raison Sociale	CPT TEST FRP1000 RETD 6
Email de l'administrateur	frp1000frtestm06@mailinator.com
Email du Rôle AdminSage	frp1000frtestm06@mailinator.com
Email du contact facture	→
Format d'envoi facture	Papier →

On the right side of the form, there is an illustration of a person sitting at a desk with a computer monitor displaying a green screen.

Sage | MySage

Votre recherche dans les FAQs

Accueil Mes solutions Mes échéances Mes factures Mes crédits services Mes tickets **Besoin d'aide** 0170 73 16 00

FRP 1000 - Nommés 11.00

Version disponible : 11.00

N° de série : 6230954

Nombre d'utilisateur(s) : 1

Détail et téléchargement

Votre logiciel et les modules complémentaires peuvent nécessiter une clé d'authenticité pour leur installation, puis un code d'activation au démarrage de l'application. Cette procédure vous garantit l'authenticité de votre solution Sage.

Logiciel	N° de série / Licence	Version	Clé d'authenticité et code d'activation	Disponible en téléchargement
FRP 1000 - Nommés 11.00	6230954	11.00	Recevoir mes clés	

Module(s) dont les mises à jour sont incluses dans le téléchargement du logiciel

Besoin d'aide ?
Consulter votre Centre d'Aide en ligne au sein de la rubrique Assistance.

Disponibilité d'une mise à jour mineure ou corrective
Les mises à jour mineures et/ou correctives sont disponibles directement dans votre logiciel. Leur installation se fait automatiquement et/ou manuellement.

Ces informations sont également disponibles dans le CRM Sage des partenaires.
Le numéro de série à utiliser est le numéro de la ligne de parc Sage Connect 1000, qui est le même numéro de la ligne de parc principal FRP1000.

2.2. PREREQUIS TECHNIQUE

- Applications Sage FRP 1000 en version $\geq$ V11 release 2026 R1
- Liste des URL à autoriser :

API Inscription Sage Network	api.sbc.sage.com
URL Gestion Sage Network	app.sbc.sage.com
API Sage Network	api.network.sage.com
URL Sage Connect	network.sage.com
Endpoint technique de Sage Network	https://api.nas.sage.com
Sage Network : Page de consentement	https://ajax.googleapis.com/ajax/libs/jquery/1.10.2/jquery.min.js
Sage Network : azure blob storage pour transferts de fichiers (ZIP lors des synchronisations)	https://prodeuerpsync.blob.core.windows.net

Pour plus de détails, voir la page :

https://frp.sage.fr/wiki1000/index.php/D%C3%A9claration_des_URLs_de_services_externes

2.3. LA GESTION DES ACCES

L'utilisateur qui effectue la première inscription de société à partir de FRP 1000 dans Sage Network devient l'administrateur propriétaire du compte.

Il peut déclarer d'autres utilisateurs comme administrateurs délégués, ce qui leur permettra d'inscrire d'autres sociétés dans Sage Network.

À partir de la fiche société – Sage Network : Accéder au portail d’administration des utilisateurs et services Sage.

(G-LEGROS_RC) LEGROS CONSEIL_RC - Fiche société

Actions Créer Supprimer Enregistrer Annuler Imprimer Dossier G-LEGROS_RC

Onglets

- Général
- Etablissements
- Comptes bancaires
- Moyens de paiement
- Rôle tiers
- Contrats bancaires
- Groupe consolidation
- Domaines de partages
- Paramètres
- Options
- Pièces réciproques
- Immobilisations
- Périodes TVA
- TVA
- Loi anti-fraude TVA
- Validation comptable BAP
- Budgets
- Logo
- Facture électronique
- Sage Network**
- Commentaires

Sage Network

Inscription

Inscrire la société

☒ Société inscrite dans Sage Network

Date d'inscription : 19/02/2026

Sage Network Tenant Id : beea384d-4e45-3e76-3374-4be23fcc7ce

Désinscription

Désinscrire la société

☐ Société désinscrite dans Sage Network

Date de désinscription :

Accès au portail d'administration

Ce portail centralise l'ensemble des utilisateurs référencés sur les plateformes Sage et les services actifs tels que Sage Connect.
En tant qu'administrateur, vous pourrez ainsi visualiser les utilisateurs et leurs permissions et gérer les délégations d'administrateur.

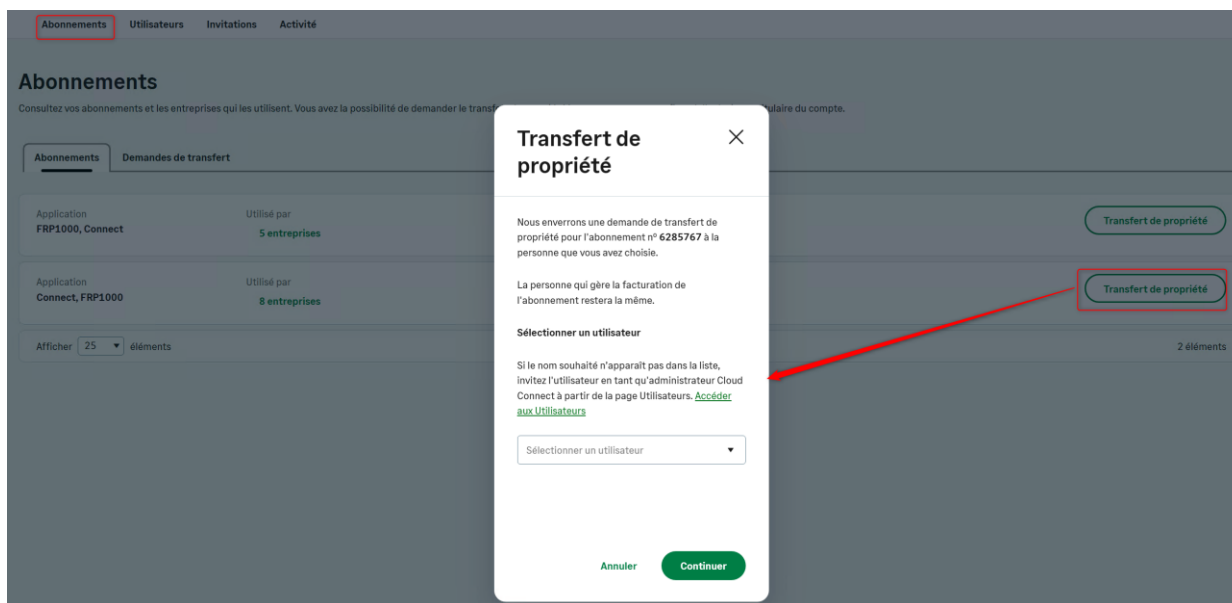
Accéder au portail d'administration des utilisateurs et services Sage...

Se connecter avec l’email de l’administrateur propriétaire.

2.3.1 Le transfert de propriété

Le menu « Abonnement » permet de voir la liste des abonnements et de gérer le transfert de propriété.

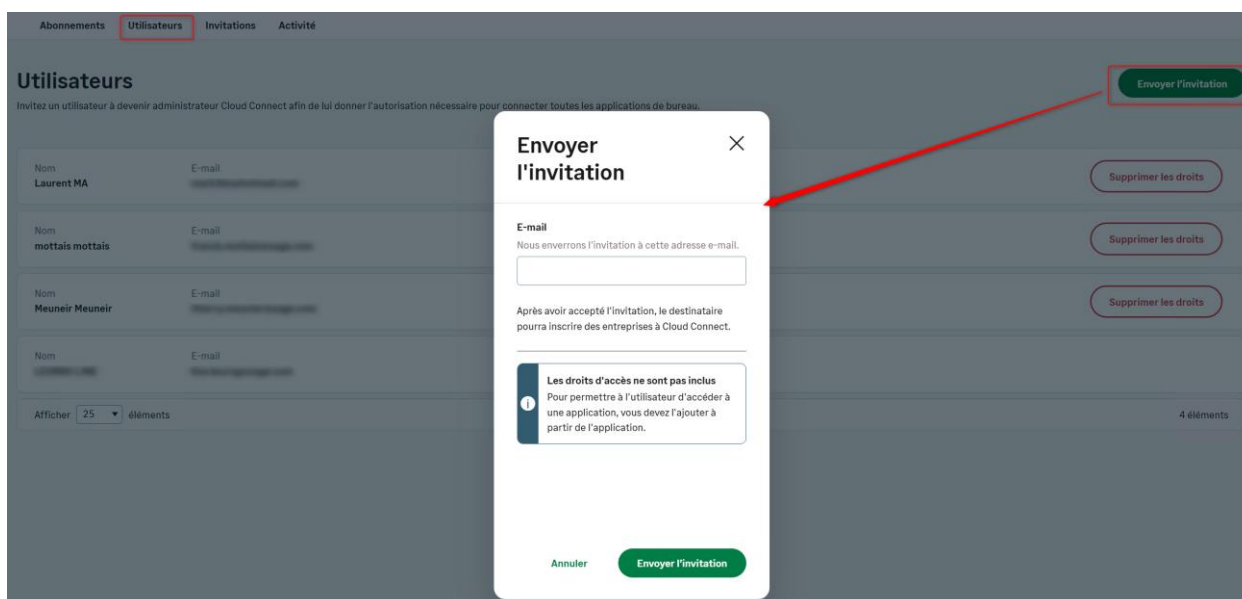
Le transfert de propriété permet de désigner un autre utilisateur comme titulaire du compte.



Attention : le transfert de propriété révoquera l'autorisation de connexion au cloud de tous les utilisateurs existants. Ceux-ci pourront être réinvités une fois le transfert terminé.

2.3.2 L'ajout et la révocation des droits des utilisateurs

Le menu « Utilisateurs » permet d'ajouter des utilisateurs aux services connectés.



L'utilisateur qui reçoit cette invitation pourra se connecter au portail avec son identifiant Sage ID ou bien créer cet identifiant s'il n'en possède pas.

To: utilisateurs
 From: donotreply@sbcsage.com
 Sending IP: 50.31.156.113
 Received: 2026-01-07 16:23:24

HTML JSON RAW LINKS SMTP_LOG ATTACHMENTS

Travailler en collaboration avec Emettrice NETWORK

Bonjour,

Emettrice NETWORK de e*****s@*****m vous a invité à travailler en collaboration sur les produits Sage.

En acceptant cette invitation, vous aurez accès aux produits suivants :

Cette invitation expirera dans 30 jours, le 6 February 2026.

Ouvrir l'invitation

Cliquez sur
 "Ouvrir l'invitation"



Bonjour, vous êtes invité à accéder aux produits Sage de Emettrice NETWORK.

Pour accepter cette invitation, vous devez vous connecter à un compte Sage. Utilisez un compte Sage existant ou créez-en un nouveau.

Sélectionnez Accepter pour accéder à la page de connexion au compte Sage.

Applications et rôles attribués

Accepter

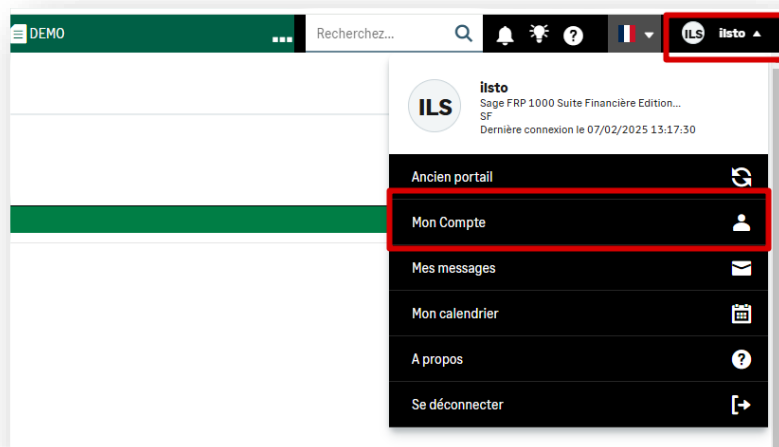
Cliquez sur
 "Accepter"

Cliquer sur le bouton « Supprimer les droits » pour retirer les droits pour un utilisateur.

2.3.2 L'authentification Sage ID

A partir de "Mon compte"

En desktop par le menu Fichier / Mon compte



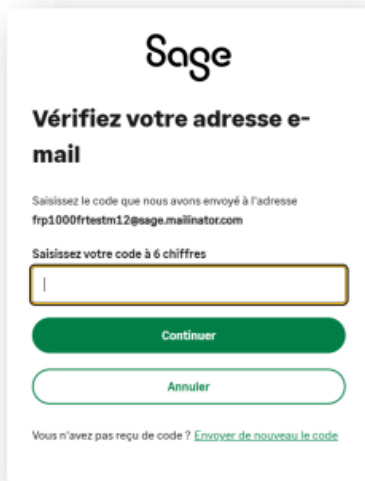
Onget Services authentifiés – Sage Cloud ID Org Service : bouton Connecter.

sage - Mon Compte					
⚙️ Actions ☒ Enregistrer ☐ Annuler					
Onglets Général Services authentifiés Raccourcis clavier Préférences utilisateur Paramètres régionaux Actions Documents Ajoutez un document ...	Services authentifiés				
	Service	Etat de la connexion	Connecter	Déconnecter	Description
	Sage Cloud ID SFB Webtop	Non connecté			Sage Cloud ID SFB Webtop
	Sage Cloud ID Org Service	Non configuré			Sage Cloud ID Org Service
	Sage Cloud ID Sage Network	Non configuré			Sage Cloud ID Sage Network

Renseignez l'email associé à votre compte client.
Si vous ne disposez pas encore d'un compte Sage, vous devez en créer un en suivant les instructions disponibles sur le portail Sage.

Vérification et activation

Une fois votre compte créé et l'adresse email renseignée, vous recevrez un email de confirmation. Suivez les instructions pour activer votre compte et finalisez l'association avec votre compte client.



Sage

Vérifiez votre adresse e-mail

Saisissez le code que nous avons envoyé à l'adresse
frp1000frtestm12@sage.mailinator.com

Saisissez votre code à 6 chiffres

Continuer

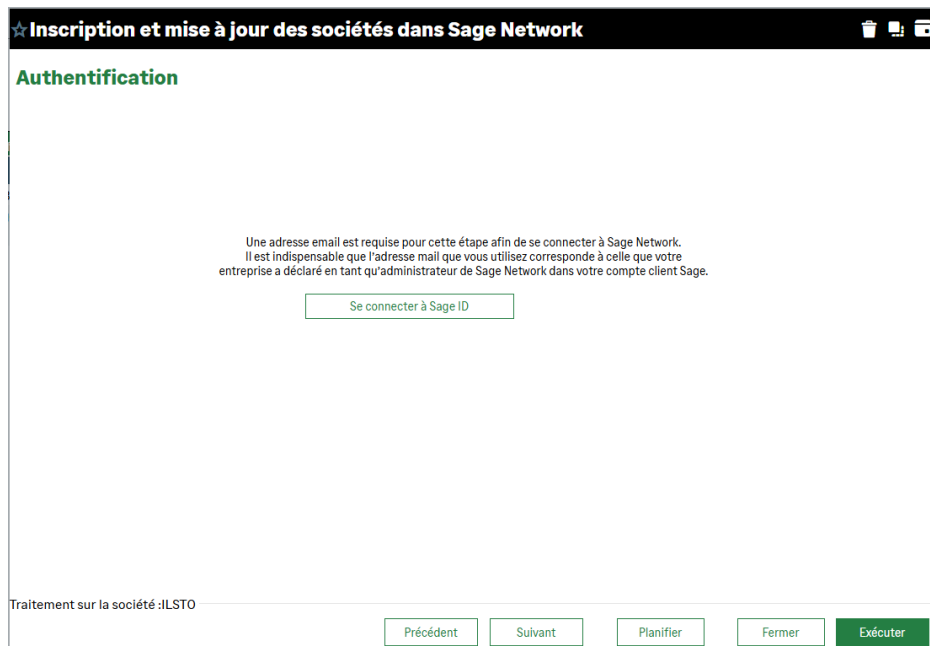
Annuler

Vous n'avez pas reçu de code ? [Envoyer de nouveau le code](#)

2.3.3 Inscription des sociétés dans Sage Network

Menu Processus Opérationnels ou Menu Comptabilité
Sage Network / Inscription et mise à jour des sociétés

Si l'authentification n'a pas été effectuée via l'espace "Mon compte" elle peut se faire à partir de l'assistant d'inscription des sociétés.



★ **Inscription et mise à jour des sociétés dans Sage Network**

Authentification

Une adresse email est requise pour cette étape afin de se connecter à Sage Network.
Il est indispensable que l'adresse mail que vous utilisez corresponde à celle que votre entreprise a déclaré en tant qu'administrateur de Sage Network dans votre compte client Sage.

[Se connecter à Sage ID](#)

Traitement sur la société : ILSTO

[Précédent](#) [Suivant](#) [Planifier](#) [Fermer](#) [Exécuter](#)

☆ Inscription et mise à jour des sociétés dans Sage Network

Paramètres du traitement

Paramètres d'inscription Sage Network

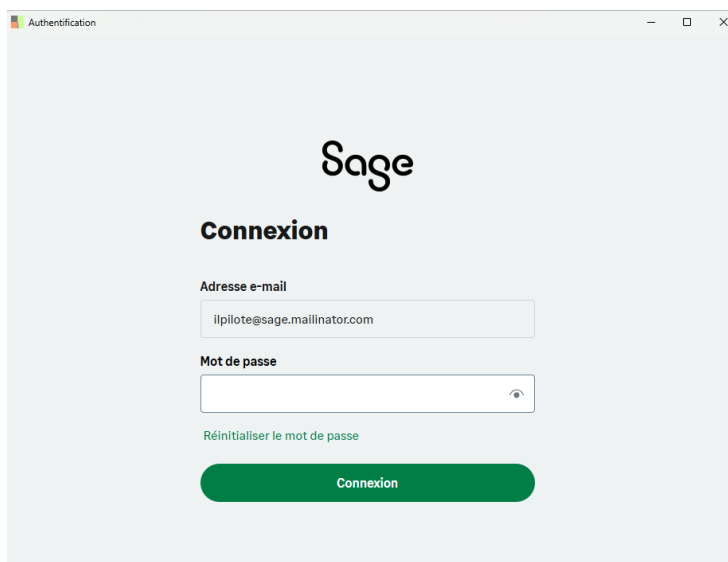
Email :	
Nom :	
Prénom :	
Code client Sage :	
Numéro de série :	
Email admin SN:	

L'email du titulaire de compte, le code client Sage, le numéro de série principal seront stockés dans la base master et seront proposés automatiquement lors de la prochaine inscription d'une société.

*Après l'inscription de chaque société dans Sage Network il faut lancer obligatoirement une **synchronisation de la société**. La synchronisation doit s'effectuer dans le contexte de partage de la société. Cette action est planifiable sur plusieurs sociétés.*

Il est possible d'inscrire plusieurs sociétés en même temps, à partir de la version 2026 R1 - 2 (juillet 2026).

Quel que soit le nombre de sociétés à inscrire l'authentification sera demandée une seule fois.



2.3.4 Synchronisation de la société

Menu Processus Opérationnels ou Menu Comptabilité
Sage Network / Synchronisation des données

La synchronisation de société nécessite une authentification à Sage Network.
L'authentification se fait à partir de Mon compte.

sage - Mon Compte

⚙️ Actions ▾ ☒ Enregistrer ☐ Annuler

Onglets
 Général
Services authentifiés
 Raccourcis clavier
 Préférences utilisateur
 Paramètres régionaux
 Actions

Services authentifiés

Service	Etat de la connexion	Connecter	Déconnecter	Description
Sage Cloud ID SFB Webtop	Non configuré			Sage Cloud ID SFB Webtop
Sage Cloud ID Sage Network	Non configuré			Sage Cloud ID Sage Network
Sage Cloud ID Org Service	Connecté.			Sage Cloud ID Org Service

Fenêtre de consentement

La fenêtre de consentement ne pourra pas s'ouvrir si les fenêtres pop-up sont bloquées.

Consents UI - Google Chrome

api.nas.sage.com/authorize?token=eyJhbGciOiJIUzI1NiIsInR5cCI6IkpXVCJ9.eyJpYXQiOiJ...

Sage

Connexion de l'entreprise suivante :

Nom de l'entreprise : ILSTO

Logiciel comptable : Sage FRP1000 Prod Environment

Pour accéder à ce(s) service(s), vos données doivent être synchronisées vers le Cloud à partir de ce site. Vous confirmez nous donner l'instruction de synchroniser vos données, ce qui sera fait conformément à notre [Accord de traitement des données à caractère personnel](#).

Cliquez sur **Continuer** pour poursuivre.

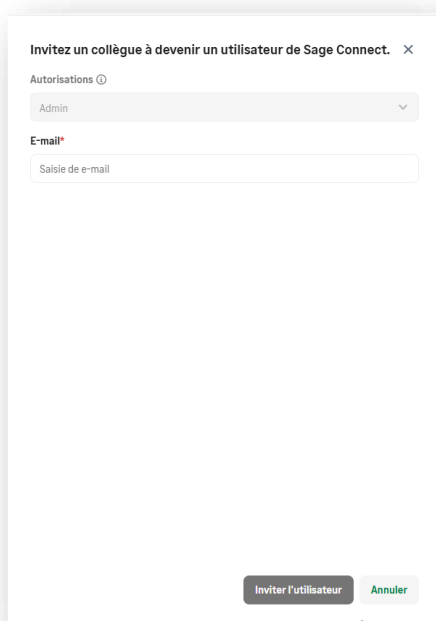
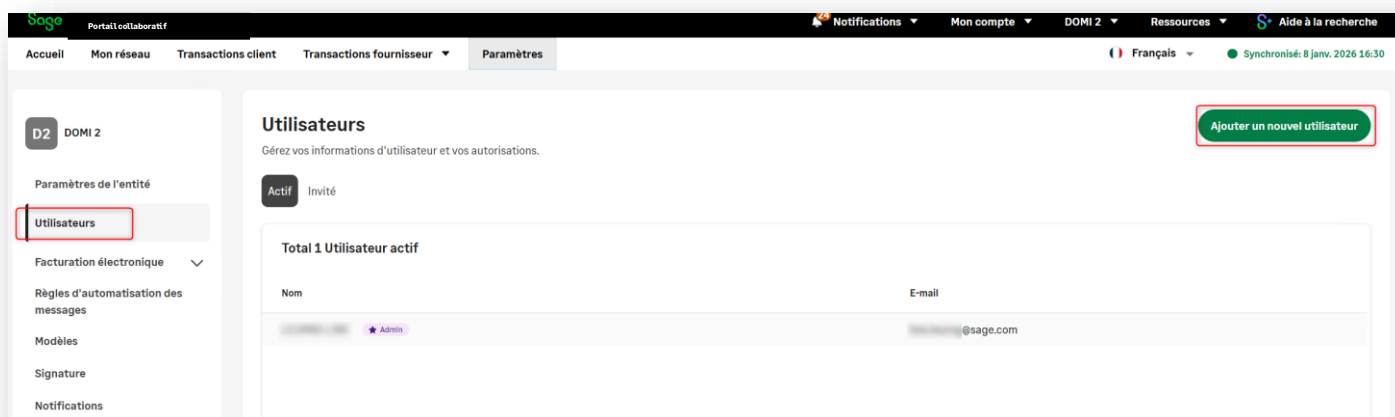
Continuer

Si le bouton « **Continuer** » est inactif, cela signifie que l'accès au site **ajax.googleapis.com** est bloqué par un système de filtrage, tel qu'un proxy d'entreprise ou un pare-feu. Il est nécessaire d'autoriser l'accès à la bibliothèque **jQuery** hébergée sur le site Google.

2.3.5 Les utilisateurs société

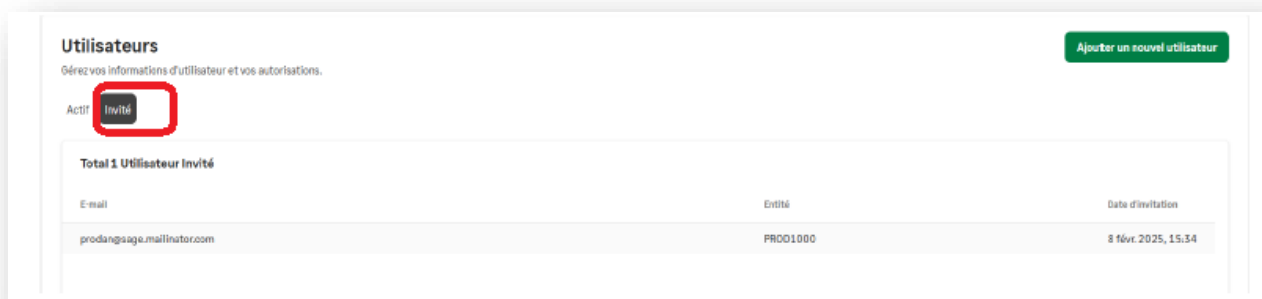
Chaque société dispose par défaut d'un utilisateur **Admin** qui possède les droits de super administrateur. Il est ensuite possible d'ajouter d'autres utilisateurs spécifiques à chaque

société. Seul le “super Admin” a accès à l’onglet “Utilisateurs”.

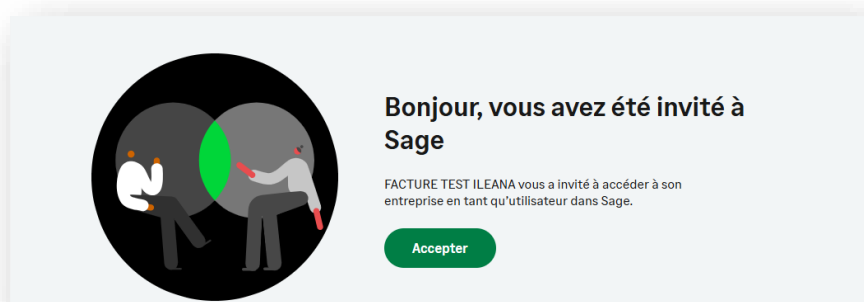
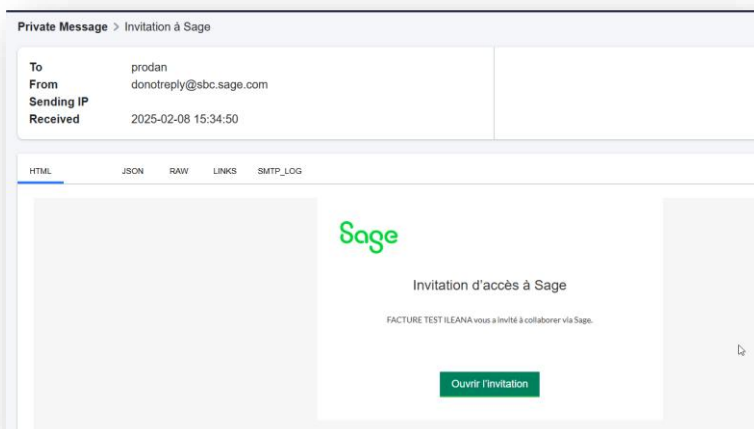


Une invitation sera envoyée à l'adresse email saisie.

Les informations sur les invitations envoyées et qui ne sont pas encore acceptées sont visibles dans l'onglet Invité.



Invité - email reçu :



Si l'email de l'invité n'est pas associé à un compte Sage, la création de compte est nécessaire.

Après la création d'un nouveau compte ou la connexion à un compte Sage existant, l'utilisateur est redirigé vers son espace Sage portail collaboratif. Il n'a alors accès qu'à la société depuis laquelle l'invitation a été émise.

Lorsqu'un utilisateur est invité depuis une seconde société par le super administrateur ou un autre utilisateur (actuellement tous les utilisateurs disposent des droits administrateur), la connexion à cette société est effectuée automatiquement, sans envoi d'invitation. L'utilisateur accède alors aux deux sociétés.

La synchronisation des données à partir d'une société FRP 1000 peut être lancée par tout utilisateur associé à cette société dans Sage portail collaboratif.

2.3.6 Erreurs d'inscription dans Sage Network

Les erreurs suivantes peuvent être rencontrées lors de l'inscription des sociétés :

- **Erreur de traitement : Le principal ne possède pas les permissions requises., CorrelationID : xxxxxxxxxxxx**

Causes : l'email utilisateur n'est pas celui de l'administrateur propriétaire, ni d'un administrateur délégué.

Solutions :

- Demande de transfert de propriété du compte – action à faire par l’administrateur propriétaire du compte ou par le support Sage
- Ajouter ce compte comme administrateur délégué – action à faire par l’administrateur propriétaire du compte
- Erreur de traitement : L'utilisateur n'est pas lié à cette licence. Contactez le support., CorrelationID : xxxxxxxxxxxx

Causes possibles :

- le numéro de série a été saisi de manière incorrecte ;
- un dysfonctionnement est survenu dans l’association entre le compte client et le numéro de série.

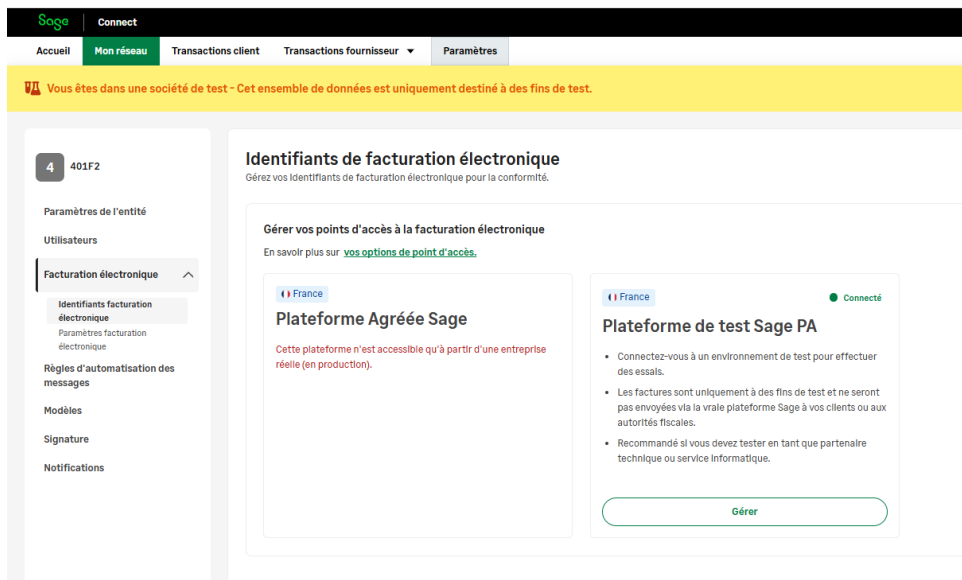
2.4. TYPE D'ENVIRONNEMENT

2.4.1 Environnement de test

Si vous souhaitez faire des tests dans Sage Network, vous devrez dupliquer une base de données et activer l’une des options « Cette base est une base de recette » ou « Cette base est une base de test ».

The screenshot shows a configuration window for a database named 'db1100DematF2CSageConnect'. The 'Options' section is expanded, showing various checkboxes. The 'Environnement' section is highlighted with a red box, containing three options: 'Cette base est une base de production' (checked), 'Cette base est une base de recette' (unchecked), and 'Cette base est une base de test' (unchecked). The 'Connexion par défaut' section is also visible at the bottom.

Après avoir inscrit la société dans Sage Network, vous devrez connecter la plateforme de test Sage PA et activer, pour la facturation électronique, les adresses électroniques préalablement créées dans FRP 1000.

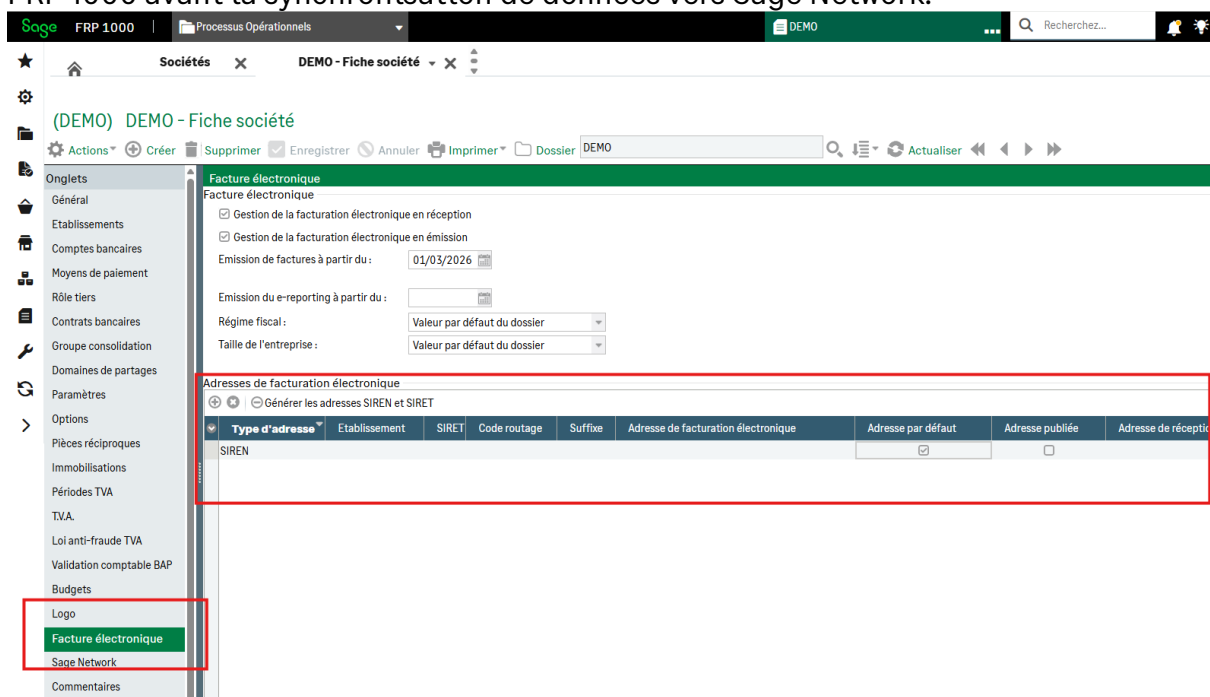


2.4.2 Environnement de production

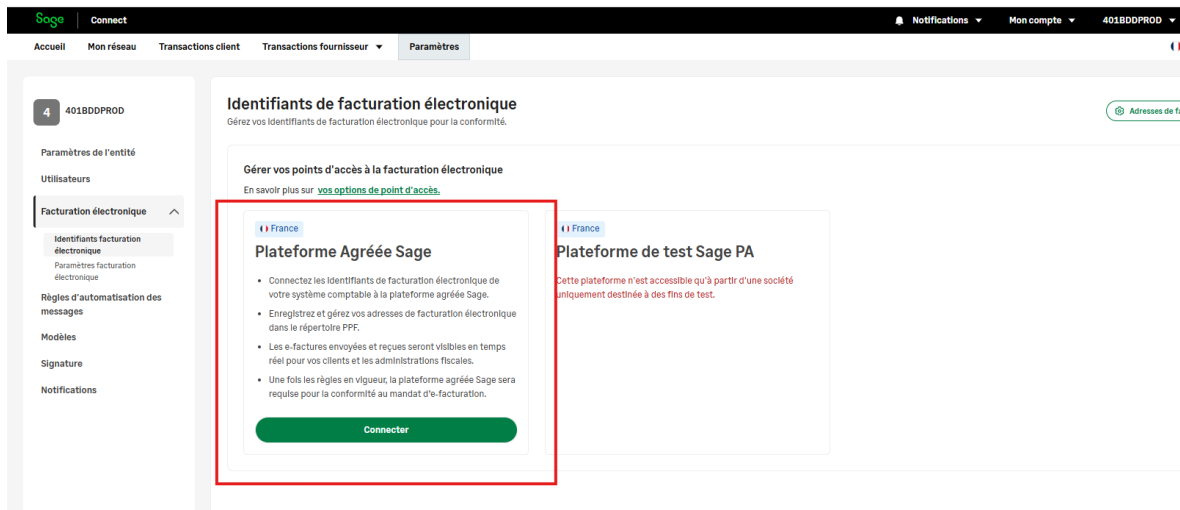
Vous pouvez connecter l'environnement de production FRP 1000 client à l'environnement de production de Sage Network afin de pouvoir :

- Déclarer des adresses électroniques de la société
- Envoyer et recevoir des **vraies** factures électroniques avec leurs clients et fournisseurs.

Vous pouvez utiliser des adresses électroniques de votre société à la [maille SIREN](#), [SIREN_SIRET](#), [SIREN_SUFFIXE](#) ou [SIREN_SIRET_SUFFIXE](#). Ces adresses doivent être ajoutées sur la fiche société FRP 1000 avant la synchronisation de données vers Sage Network.



Après avoir inscrit la société dans Sage Network, vous devrez connecter la Plateforme Agréée Sage et activer, pour la facturation électronique, la ou les adresse(s) électronique(s).



Identifiants pour la facturation électronique et E-reporting
Gérez vos Identifiants pour la conformité en matière de facturation électronique et E-reporting.

← Tous les points d'accès

Sage 1000 FRP - PA France ● Connecté

Total 6 adresses Activer pour facturation électronique

	Nom de l'entreprise	Système comptable	Type d'adresse	Valeur de l'adresse	Statut	Usage	Actes
☐	FEVDEMO	Sage 1000 FRP	SIREN	496480237	Enregistré	Tout	Modifier →
☒	FEVDEMO	Sage 1000 FRP	SIREN_SUFFIX	496480237GESCOM	Non connecté	Tout ^	
☐	FEVDEMO	Sage 1000 FRP	SIREN_SUFFIX	496480237COMPTA	Enregistré	Tout	Modifier →
☐	FEVDEMO	Sage 1000 FRP	SIREN_SUFFIX	496480237NDF	Enregistré	Envoi uniquement	Modifier →
☐	FEVDEMO	Sage 1000 FRP	SIRENSIRET	49648023700015	Enregistré	E-Reporting uniquement	Modifier →
☐	FEVDEMO	Sage 1000 FRP	SIREN_SUFFIX	496480237STATUTS	Non connecté	Tout v	

La liste des adresses électroniques est alimentée lors de la synchronisation des données à partir des adresses créées sur la fiche société dans FRP 1000.

2.4.2.1. Usage des adresses électroniques

L'usage des adresses électroniques doit être défini lors de leur activation dans le Portail Collaboratif.

- **Tous** : adresse publiée dans l'annuaire PPF, permet aux fournisseurs de retrouver dans l'annuaire l'adresse de réception de factures d'achat de la société.

Une adresse avec l'usage « Tous » sert également d'adresse d'envoi, pour recevoir les informations sur les statuts du cycle de vie des factures émises, et pour déclarer que la société souhaite gérer l'e-reporting.

- **Envoi uniquement** : adresse non publiée dans l'annuaire PPF, qui ne peut pas être utilisée par les fournisseurs pour l'envoi de factures. Usage uniquement comme adresse d'envoi, pour recevoir les informations sur les statuts du cycle de vie des factures émises.
- **E-reporting uniquement** : nécessaire si la société gère des flux d'e-reporting à partir de FRP 1000.

Sage

Connect

Notifications

Mon compte

ILPILOTE

Ressources

Accueil

Mon réseau

Transactions client

Transactions fournisseur

Paramètres

Paramètres des Identifiants de facturation électronique / Activer l'entreprise auprès du PPF

1 entreprise sélectionnée depuis Sage 1000 FRP.

Informations de l'entreprise synchronisées

Nom de l'entreprise

ILPILOTE

Adresse

12 rue de mon test, 75001 PARIS 01, FR

Identifiants synchronisés

Adresse 1

SIREN

Continuer

Les modifications apportées à vos données ou adresses de facturation électronique doivent être effectuées dans votre système comptable. Les mises à jour effectuées dans votre système comptable apparaîtront ici après votre prochaine synchronisation des données.

Sage

Connect

Notifications

Mon compte

ILPILOTE

Ressources

Accueil

Mon réseau

Transactions client

Transactions fournisseur

Paramètres

Paramètres des Identifiants de facturation électronique / Activer l'entreprise auprès du PPF

2 Vérification de l'utilisateur

Vérification de l'utilisateur

Veuillez ajouter et confirmer les informations suivantes pour vérifier votre identité et votre autorité légale à agir au nom de votre entreprise.
* Indique un champ obligatoire.

Prénom *

TEST

Nom *

28

E-mail *

ilpilote@sage.mallinator.com

Intitulé du poste *

comptable

☒ Confirmer mon identité *

Je confirme que les informations ci-dessus sont exactes.

☒ Je suis légalement autorisé à agir au nom de cette entreprise *

Je confirme que j'ai l'autorité légale pour représenter et prendre des décisions pour cette entreprise.

Signature numérique *

TEST28

Continuer

En cliquant sur ce bouton, vous reconnaissez que nous pouvons collecter des données, y compris votre emplacement, votre adresse IP et l'horodatage, à des fins de vérification. Votre confidentialité est importante pour nous, et nous respectons les réglementations applicables en matière de protection des données. Pour en savoir plus, consultez la [Politique de confidentialité](#) de Sage.

Par défaut la date de début est paramétrée au 01 septembre 2026.

Si la société souhaite commencer à échanger des factures électroniques dans le cadre du pilote FE, la date doit être modifiée en sélectionnant la date souhaitée pour le démarrage des échanges de factures électroniques.

Un délai d'un jour est nécessaire pour la publication des adresses dans l'annuaire PPF. Le jour J, il est possible de sélectionner une date d'effet à partir de J+1.

L'action Modifier d'une adresse électronique permet de modifier la date d'effet de l'adresse.

Pour le paramétrage des adresses électroniques sociétés – voir chapitre 2.5.5

2.4.3 Gestion des environnements FRP 1000 connectés à Sage Network

Base de **production** inscrite dans Sage Network → duplication et installation sur une **nouvelle** base master en **environnement de test**. Résultat : **✓ OK**

- Lors de l'installation sur une nouvelle base master, **les identifiants Sage Network sont automatiquement effacés**.
- La base devient alors un environnement de test propre, sans lien avec la plateforme Sage Network production.

Base de **production** inscrite dans Sage Network → duplication puis installation sur **la même** base master en **environnement de test**. Résultat : **✗ NOK**

- Dans ce cas, **les identifiants Sage Network sont conservés**, car la base master reste la même.
- L'environnement dupliqué est donc toujours relié à l'environnement Sage Network de production, ce qui est incorrect pour un environnement de test.

Solution : lancer l'action '**Réinitialiser Sage Network**' à partir de la fiche société **pour effacer les informations Sage Network**

À n'appliquer que dans un environnement de test ou recette. Jamais en production

Changement de la valeur de l'attribut "Environnement" dans la base de données FRP 1000.

✓ **Changement autorisé**

- Ancienne valeur : **Prod** → Nouvelle valeur : **Test ou Recette**

✗ **Changement interdit**

- Ancienne valeur : **Test ou Recette** → Nouvelle valeur : **Prod**

Ce blocage est volontaire afin d'empêcher qu'une base non conforme remonte des échanges dans un environnement Sage Network de production.

Société inscrite dans Sage Network en **production** → Changement de l'attribut Environnement à **Test ou Recette**

Résultat : ✗ **synchronisation en erreur**

Explication :

- Une société enregistrée dans Sage Network en production possède des identifiants et adresses électroniques spécifiques, associés à l'**environnement Prod**.
- Si l'on change simplement la valeur d'environnement de la base sans adapter ou effacer ces données, **la synchronisation échoue** car :
 - le connecteur tente d'utiliser des credentials "production"
 - alors que la base est désormais déclarée comme "test"
 - ce qui crée une incohérence totale côté Sage Network.

Solution : lancer l'action '**Réinitialiser Sage Network**' à partir de la fiche société **pour effacer les informations Sage Network**

3 LES PARAMETRAGES

3.1 ACTIVATION DES FONCTIONNALITES RFE

3.1.3 Activation facturation électronique en réception et en émission

L'activation des contrôles et l'affichage des volets liés à la facturation électronique sur les fiches société, client, fournisseur ainsi que sur les pièces commerciales s'effectuent depuis la fiche société, en cochant les options « **Gestion de la facturation électronique en réception** » et « **Gestion de la facturation électronique en émission** ».

Vous pouvez également définir une date de début d'envoi des factures électroniques vers la plateforme Sage. Si aucune date n'est renseignée, l'ensemble des factures électroniques validées à compter de la date d'inscription de la société dans Sage Network sera transmis au format électronique.

L'assistant de mise à jour des options de facturation électronique permet d'activer simultanément les options de gestion de la facturation électronique en réception et en émission pour un ensemble de sociétés sélectionnées.

Menu Processus Opérationnels

⇒ Outils > Initialisation

Menu Comptabilité

⇒ Outils > Initialisation

3.1.2 Création adresses sociétés de type SIREN et SIRET

L'assistant de mise à jour des options de facturation électronique propose les fonctions « Générer l'adresse électronique à partir du SIREN » et « Générer l'adresse électronique à partir du SIRET », facilitant la création en masse des adresses électroniques de réception aux niveaux SIREN et/ou SIRET pour plusieurs sociétés.

3.1.3 Activation e-reporting

L'activation du MOM dans la console d'administration est requise pour permettre la génération automatique des déclarations, leur évolution ainsi que la transmission des flux d'e-reporting. La gestion de l'e-reporting est déterminée par le paramétrage effectué au niveau de la fiche société. Ce paramétrage peut s'appuyer sur les valeurs définies dans les Paramètres Dossier. Le paramétrage de l'e-reporting pour plusieurs sociétés simultanément peut être réalisé à l'aide de l'assistant de mise à jour des options de facturation électronique.

(A-FORM1) LEGROS CONSEIL_RC - Paramètres du dossier

Actions Créer Supprimer Enregistrer Annuler Dossier

Onglets

- Devises
- Valeurs par défaut
- Options
- Pièces réciproques
- Groupe
- Calendriers
- Validation comptable BAP
- Facture électronique**
- Actions
- Documents
- Ajoutez un document ...

Facture électronique

Paramètres du e-reporting

Gestion du e-reporting : Oui

Emission du e-reporting à partir du : 01/06/2026

Régime de déclaration de TVA : Régime réel normal mensuel

Taille d'entreprise : Intermédiaire ou assimilée

- Gestion du e-reporting : permet d'activer le e-reporting
- Emission à partir du : permet de renseigner une date de début
- Régime de déclaration de TVA : permet de sélectionner la fréquence des déclarations par type de flux d'e-reporting.
- Taille de l'entreprise : permet de sélectionner la taille par défaut.

La date de début du e-reporting est définie par la taille de l'entreprise :

- Petite entreprise ou assimilée : 01/09/2027
- Moyenne entreprise ou assimilée : 01/09/2027
- Intermédiaire ou assimilée : 01/09/2026
- Grande entreprise ou assimilée : 01/09/2026

Si la date est renseignée au niveau de "Emission à partir du", la taille de l'entreprise ne sera pas prise en compte, cette date sera utilisée pour générer les déclarations (permet d'effectuer des tests avant la date officielle définie par la taille de la société)

3.2 LA FICHE SOCIETE

Vérifiez que les informations suivantes sont bien renseignées sur la fiche Société :

- Numéro SIREN
- Numéro SIRET des établissements (code NIC)
- Numéro TVA intracommunautaire (si existant)
- L'adresse société (rue, code postal, ville)
- Code pays = France
- Compte bancaire privilégié affecté sur la fiche tiers société / Règlements / Encaissement

Actuellement, pour pouvoir inscrire dans Sage Network les sociétés, le code pays de l'établissement principal des sociétés doit être France.
Une évolution est prévue pour permettre l'inscription dans Sage Network des sociétés avec une adresse principale dans un pays autre que FR

Sur toute facture ayant une échéance avec un mode de règlement Virement, le compte bancaire de règlement doit être présent. Il sera repris de la fiche société, compte bancaire privilégié d'encaissement. Il restera modifiable au niveau du pied de la facture.

Menu Processus Opérationnels

Menu Comptabilité

⇒ Paramètres > Société > Société

3.2.1 La catégorie de facturation électronique

La 'Catégorie de facturation électronique' permet d'identifier les sociétés assujetties à la TVA.

(G-LEGROS) LEGROS CONSEIL - Fiche société

Actions : Créer, Supprimer, Enregistrer, Annuler, Imprimer, Dossier, G-LEGROS, Actualiser

Onglets : Général, Etablissements, Comptes bancaires, Moyens de paiement, Rôle tiers, Contrats bancaires, Groupe consolidation, Domaines de partages, Paramètres, Options, Pièces réciproques, Immobilisations, Périodes TVA, TVA, Lol anti-fraude TVA

Général

Identification

Société : G-LEGROS LEGROS CONSEIL ☐ Inactive

Raison sociale : LEGROS CONSEIL ☐ Conforme FE

Forme juridique : SA Société anonyme

Code NAF / APE : 68.32B Supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier

Capital : EUR 500 000,00

Activité : Activités immobilières

Numéro RCS :

Région : Ile de France

Code SIREN : 493573919 Pays : FRANCE

N° Intracommunautaire :

Statut VIES : À qualifier Date statut VIES :

Assujettissement TVA : Taxable

Identifiant créancier SEPA :

Type de personne : Personne morale

Identifiant INN/KIO :

Identifiant KPP :

Catégorie de facturation électronique : Assujetti

Identifiant Sage Fiscalité : A qualifier

Etablissement principal : Assujetti

Non assujetti

Etablissement : SIEGE

3.2.2 Le Compte bancaire société

Le compte bancaire société devient une mention obligatoire lorsque le mode de règlement de factures est 'Virement'.

3.2.3 La fiche établissement société

Seuls les établissements actifs pourront être utilisés en saisie et import des pièces commerciales.

3.2.4 Adresses électroniques société

La ou les adresse(s) électronique(s) de la société doivent être renseignées sur la fiche société, onglet Facture électronique.

(ILSTO) ILSTO - Fiche société

Actions Créer Supprimer Enregistrer Annuler Imprimer Dossier ILSTO Actualiser

Onglets
Général
Etablissements
Comptes bancaires
Moyens de paiement
Rôle tiers
Contrats bancaires
Groupe consolidation
Domaines de partages
Paramètres
Options
Pièces réciproques
Immobilisations
Périodes TVA
TVA
Loi anti-fraude TVA
Validation comptable BAP
Budgets
Logo
Facture électronique
Sage Network
Commentaires

Facture électronique

☒ Gestion de la facturation électronique en réception
☒ Gestion de la facturation électronique en émission

Emission de factures à partir du : 01/03/2026

Gestion du e-reporting : Valeur par défaut du dossier

Emission du e-reporting à partir du :

Régime fiscal : Valeur par défaut du dossier

Taille de l'entreprise : Valeur par défaut du dossier

Adresses de facturation électronique

+ - Générer les adresses SIREN et SIRET

Type d'adresse	SIRET	Etablissement	Code routa	Suffixe	Adresse de facturation électro	Adresse par défaut	Adresse publiée	Adresse de réception des statuts	Active (annuaire)	Type d'intégration
SIREN					038892774	☐	☒	☒	☒	Comptabilité
SIRET	03889277400019	SITE			038892774_03889277400019	☐	☒	☒	☒	En attente
Suffixe				STATUTS	038892774_STATUTS	☐	☒	☒	☒	En attente
Suffixe				GESCOM1000	038892774_GESCOM1000	☒	☒	☒	☒	Processus opérationnels

Pour chaque adresse vous pouvez définir un type d'intégration par défaut. Ce type d'intégration sera affecté automatiquement pour les factures reçues sur cette adresse.

Si le type d'intégration est « En attente », le type d'intégration affecté à la facture reçue sera celui paramétré sur la fiche fournisseur.

3.2.4.1 Adresses électroniques sur établissement

Sur la fiche établissement, vous pouvez renseigner :

- **Une adresse électronique par défaut** : cette adresse sera automatiquement affectée aux commandes et factures de vente émises par les autres sociétés de la base à destination de cet établissement.
- **Une adresse électronique (statuts)** : cette adresse sera automatiquement affectée aux commandes et factures de vente émises par cet établissement et utilisée pour le suivi des statuts des échanges électroniques.

(ILSTO) SITE - Etablissement société

Fermer Actions Créer Supprimer Imprimer Dossier Actualiser

Onglets

- Général
- Informations du dépôt
- Interlocuteurs
- Dépôts affectés à l'établissement
- Budget
- Identifiants complémentaires
- Facture électronique**

Actions

Documents

Ajoutez un document ...

Facture électronique

Facture électronique

Adresse électronique par défaut : 038892774_GESCOM100C

Adresse électronique (status) : 038892774_STATUTS (Suf)

Société :ILSTO Objet :Dossier Attributs :Dossier

L'adresse par défaut de la société est utilisée si l'adresse n'est pas renseignée sur l'établissement.

3.3 LA FICHE TIERS

Les informations suivantes doivent être renseignées sur les fiches tiers :

- Numéro SIREN
- Numéro SIRET des adresses tiers
- Numéro TVA intracommunautaire (pour les tiers UE)
- L'adresse tiers est correctement renseignée : rue, code postal, ville et pays.

3.3.1 La Catégorie facturation électronique

The screenshot shows the 'Fiche Tiers' (Supplier Card) for 'BOULANGER'. The 'Catég facture électronique' (Electronic invoice category) is set to 'Assujetti' (Taxable), which is highlighted with a red box. Other visible fields include SIREN (347384570), intracommunautaire number (FR78347384570), and TVA status (Assujettissement TVA: Taxable).

L'attribut " Catégorie facturation électronique " en complément du régime de TVA est l'un des paramètres nécessaires pour identifier le type de flux des factures (e-invoicing, e-reporting B2B ventes ou e-reporting B2C).

Si le tiers est assujetti, l'identifiant tiers est alors obligatoire à l'enregistrement du tiers :

Zone Géographique du Tiers	Identifiants obligatoires à renseigner
France, Martinique (MQ), Guadeloupe (GP), Réunion (RE)	Numéro SIREN (9 chiffres) obligatoire au niveau de l'en-tête de la fiche Tiers. Code NIC (5 chiffres) obligatoire sur toutes les adresses actives du tiers.
Union Européenne (Hors France)	Numéro de TVA intracommunautaire complet Le 'Statut VIES' = 'Valide' avec une 'Date statut VIES' mise à jour.
Hors Union Européenne (Reste du monde, ex : Suisse, Chine, etc.)	Saisie de la valeur de l'identifiant sur toutes les adresses actives du tiers. Un de ces identifiants doit être renseigné : - RIDET (Nouvelle-Calédonie) - TAHITI (Polynésie française) - Hors Union Européenne (Code pays + 16 premiers caractères de la raison sociale)

Tous les tiers français assujettis à la TVA doivent être présents dans l'annuaire.

La vérification du numéro de TVA intracommunautaire d'un fournisseur de l'Union européenne est une condition nécessaire pour pouvoir affecter un régime ayant une soumission « Intracommunautaire » sur les factures d'achat.

3.3.2 Le numéro de TVA intracommunautaire et le statut VIES

(G-LEGROS) BOULANGER - Fiche Tiers

Actions * Créer * Supprimer * Enregistrer * Annuler * Imprimer * Dossier BOULANGER Actualiser

Onglets

- Général
- Adresses
- Comptes bancaires
- Règlements
- Groupe
- Moyen de paiement
- Mandats SEPA
- Facture électronique
- Commentaire
- Actions
 - Qualification tiers
 - Calcul n° TVA intracom
- Documents
 - Ajoutez un document ...

Général Conforme FE

Rôle du tiers

☒ Client... ☒ Fournisseur... ☐ Salarié... ☐ Tiers divers... ☐ Transporteur...

Général

Numéro SIREN : 347384570 ☐ Doublet accepté ☐ Inactif

N° intracommunautaire : FR78347384570 Statut VIES : Valide Date statut VIES : 15/09/2023 **Conforme FE**

Tiers : BOULANGER BOULANGER

Raison sociale : BOULANGER

Forme juridique : 47.54Z

Code NAF / APE : 47.54Z Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé

Capital : EUR 0,00 Activité : 47

Numéro RCS : Région : Pays : FR

Assujettissement TVA : Taxable

Catég. facture électronique : Assujetti

Personne morale

Type de personne : Personne morale ☐ Tiers de confiance

Prénom : Nom :

Email :

Etablissement principal

Etablissement : VILLIERS-SUR-MARNE VILLIERS-SUR-MARNE

Numéro SIRET : 34738457001423

1 BIS Boulevard JEAN MONNET
ZAC CTRE URBAIN RAL PORTES DE VILLIERS
94350 VILLIERS-SUR-MARNE
FRANCE

Contacts

Interlocuteur principal :

Pour qu'un tiers français soit Conforme FE, il n'est plus nécessaire que le numéro de TVA intracommunautaire soit valide.

Lorsqu'un numéro intracommunautaire est saisi, sa validité peut être vérifiée avec l'action « Vérification n° TVA intracommunautaire ». Les attributs Statut VIES et Date statut VIES sont alors mis à jour sur la fiche tiers.

3.3.3 Les adresses électroniques tiers

L'adresse électronique de réception de facture est une donnée obligatoire.

L'action « Synchronisation de données de l'annuaire » sur la fiche tiers permet de récupérer la liste des adresses électroniques de vos clients dont le SIREN et le NIC sont renseignés.

Action conditionnée par la présence de l'option Data Clean and Control.

(ILSTO) LEROY MERLIN FRANCE - Fiche Tiers

Actions * Créer Supprimer Enregistrer Annuler Imprimer ILSTO LEROY MERLIN FRANCE Actualiser

Onglets

Général

Adresses

Comptes bancaires

Règlements

Groupe

Moyen de paiement

Mandats SEPA

Facture électronique

Commentaire

Actions

Vérification n° TVA Intracommunautaire

Assistant création nouveau tiers

Synchronisation des données de l'annuaire

Qualification tiers

Calcul n° TVA Intracom

Documents

Ajoutez un document ...

Facture électronique

Facture électronique

Annuaire : Présent Date vérification annuaire : 27/05/2026

Adresses de facturation électronique

Générer les adresses SIREN et SIRET

Type d'adresse	Etablissement	SIRET	Code routage	Suffixe	Adresse électronique	Adresse par défaut	Utilisable
Suffixe				DID	384560942_DID	☐	☒
Suffixe				FGX	384560942_FGX	☐	☒
Suffixe				MAR	384560942_MAR	☐	☒
Suffixe				POSE	384560942_POSE	☐	☒
Suffixe				RFA	384560942_RFA	☒	☒
Suffixe				TP	384560942_TP	☐	☒
Suffixe				VOY	384560942_VOY	☐	☒

Sont récupérées toutes les adresses déclarées dans l'annuaire PPF par le tiers, à la maille SIREN, SIREN_SUFFIXE, ainsi que les adresses à la maille SIREN_SIRET et SIREN_SIRET_CODE ROUTAGE des adresses tiers créées dans FRP 1000.

Si le tiers dispose de plusieurs adresses électroniques, il faut définir une adresse par défaut qui sera affectée sur les commandes et factures de vente.

L'attribut 'Annuaire' affiche le statut des adresses dans l'annuaire PPF :

- A vérifier – valeur par défaut, avant synchronisation tiers
- Non présent – le tiers n'est pas présent dans l'annuaire
- Présent – le tiers est présent dans l'annuaire et a des adresses électroniques actives à la date de synchronisation (il peut recevoir des factures électroniques dans la phase Pilote, avant le 1 septembre 2026)
- Présent sans PA – le tiers est présent dans l'annuaire mais il n'a pas encore déclaré une PA de réception de factures électroniques. Pour ce tiers, le traitement va récupérer par défaut le SIREN comme adresse de facturation électronique active. À partir du 1er septembre, les factures seront envoyées à cette adresse.
- Présent avec date d'effet dans le futur – le tiers est présent dans l'annuaire et il a déclaré des adresses électroniques avec une date d'effet dans le futur (il ne peut pas encore recevoir des factures électroniques dans la phase Pilote FE). Au 1er septembre, le traitement de synchronisation de l'annuaire devra être lancé pour mettre à jour cette valeur.

Le traitement de synchronisation de données de l'annuaire positionne automatiquement :

- la valeur 'Entité publique' de l'attribut Type de personne pour les tiers structures publiques
- la valeur de l'attribut Catégorie facture électronique à :
 - Non assujetti si attribut 'Annuaire' = Non présent
 - Assujetti si attribut 'Annuaire' = Présent, Présent sans PA ou Présent avec date d'effet dans le futur

L'ajout de l'adresse électronique par défaut sur l'adresse tiers permet d'avoir un niveau plus fin de paramétrage des adresses par défaut pour les tiers multi-adresses.

Un traitement de synchronisation en masse est accessible à partir du menu Outils / Initialisation / Synchronisation de données de l'annuaire dans les applications Processus Opérationnels et Comptabilité.

3.3.4 Le statut « Conforme FE »

L'attribut "Conforme FE" (estConforme) est calculé sur chaque fiche tiers.

The screenshot shows the 'Boulangier - Fiche Tiers' form. The 'Général' tab is active, and the 'Conforme FE' status is highlighted in red. The form displays various fields for the company 'BOULANGER', including SIREN, intracommunautaire number, and VAT status.

Général	
N° SIREN :	347384570
N° intracommunautaire :	FR78347384570
Tiers :	BOULANGER
Raison sociale :	BOULANGER
Forme juridique :	
Code NAF / APE :	47.54Z
Capital :	EUR 0,00
Numéro RCS :	
Assujettissement TVA :	Assujetti
Catégorie facturation électronique :	Assujetti

Le tiers est conforme FE si les conditions suivantes sont remplies :

- Il est actif
 - la catégorie facturation électronique est « Non Assujetti »
- ou
- Il est actif
 - La catégorie facturation électronique est « Assujetti »
 - L'identifiant du tiers est renseigné :
 - Si le pays est FR, Martinique, Guadeloupe et Réunion, le SIREN sur la fiche et le NIC est renseigné sur toutes les adresses actives.
 - Si le pays est dans l'UE, le numéro intracommunautaire est renseigné, le statut VIES est Valide.
 - Si le pays est en dehors de l'UE, un autre identifiant est renseigné sur l'adresse du tiers (RIDET, TAHITI, Hors Union Européenne)

Après l'activation de la gestion de la facturation électronique en émission pour la société, il ne sera plus possible de générer une facture de vente ou saisir un avoir vente pour un client qui n'est pas 'Conforme FE'. Le message suivant se déclenchera : Le tiers donneur d'ordre "clientxxx" n'est pas conforme à la facture électronique.

La fiche Tiers est « **non Conforme FE** » si le statut annuaire est '**A vérifier**'.

3.3.5 Le Code pays

Le code pays est une donnée obligatoire pour la facture électronique, il doit être renseigné sur toutes les sociétés, les établissements des sociétés, les tiers et les adresses tiers.

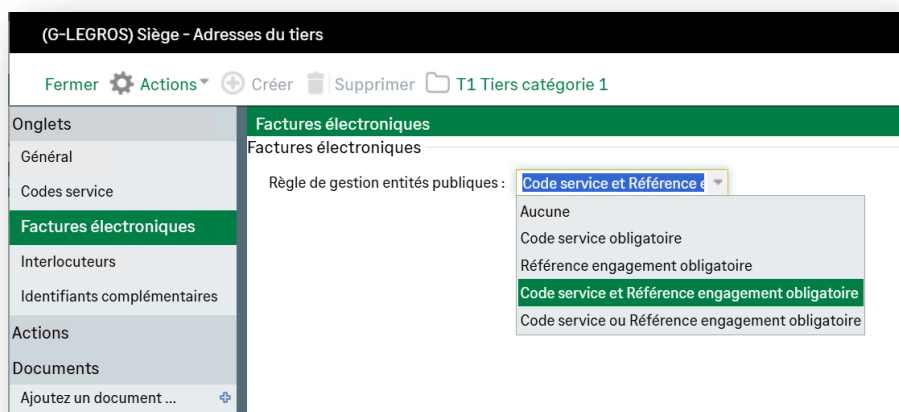
Prérequis pour l'e-reporting : les adresses tiers de Mayotte et de Guyane française ne doivent pas avoir le code pays FR.

Pour Mayotte, il faut utiliser le code YT ; pour la Guyane française, le code pays GF.

3.3.6 Les entités publiques

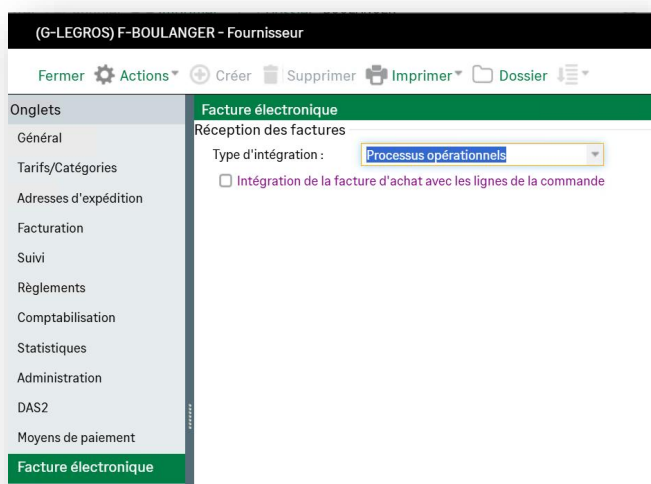
Pour les tiers de type Entité Publique, des règles de gestion peuvent être définies : Code service et/ou Référence engagement. Les contrôles liés à ces règles seront effectués sur les commandes, factures et avoirs de vente.

Les informations sur les règles de gestion des entités publiques seront alimentées lors de la synchronisation de l'annuaire PPF – fonctionnalité à venir



3.3.7 Le type d'intégration sur la fiche fournisseur

Le 'Type d'intégration' permet de déterminer, pour chaque fournisseur, l'application de destination des factures reçues, si aucune valeur n'est affectée sur l'adresse électronique de réception au niveau de la fiche société.



Intégration facture d'achat avec reprise des lignes de la commande (Processus Opérationnels)

Grâce à l'option « Data Clean and Control », il est possible d'intégrer une facture d'achat dans Processus Opérationnels en reprenant les lignes de la commande rapprochée en lieu et place des lignes de la facture dématérialisée reçue.

Pour cela vous devez sélectionner le type d'intégration 'Processus Opérationnels' et cocher l'option 'Intégration de la facture d'achat avec les lignes de la commande' au niveau de l'onglet Facture électronique de la fiche fournisseur.

Pour que la facture d'achat soit créée avec les lignes de la commande rapprochée il faut que les conditions suivantes soient respectées :

- Le fournisseur est identifié,
- La commande est identifiée,
- Les montants HT et TTC de la facture reçue sont identiques à ceux de la commande.

La facture d'achat ainsi créée sera rapprochée avec la commande d'achat. Le statut de facturation de la commande passe à 'Totalelement facturé'.

En cas d'erreur d'intégration, une session d'importation en erreur sera produite. Les lignes de détail sont celles de la commande rapprochée et non celles de la facture reçue, le statut devient 'En erreur import'.

Les factures inter-société

Pour les factures électroniques entre deux sociétés appartenant à la même base le type d'intégration est positionné sur '**Inter-Sociétés**' et vous pouvez rapprocher la facture reçue avec :

- La facture d'achat issue du traitement de facturation intra-groupe ou
- La pièce comptable issue du traitement de génération des pièces réciproques comptables.

Les notes de frais

Le type d'intégration est automatiquement défini comme « Note de frais » sur une facture reçue si la balise **AdditionalDocumentReference** de l'UBL contient la valeur **AHK**.

L'action « Rapprocher pièce comptable » permet de lier la facture reçue à la pièce comptable de type note de frais.

3.4 LE PARAMETRAGE GENERAL

3.4.1 Les Codes EDI

Des codifications spécifiques d'après la norme EN 16931 doivent être présentes sur les factures électroniques afin de permettre l'interprétation de données et l'intégration dans les logiciels d'achat des clients.

Pour ce faire, des codes EDI doivent être associés aux attributs suivants :

- Unités commerciales, de poids, de volume : un script de mise à jour affectera les codes EDI aux unités livrées en standard, lorsqu'il n'existe pas déjà une affectation.
- Modes de règlement
- Frais facturables et taxes parafiscales

3.4.2 Les Compteurs des factures et acomptes de vente

Menu Processus Opérationnels

⇒ Paramètres / Compteurs / Modèles de compteurs

(G-LEGROS_RC) Facture client - Modèle de compteur

Actions: Créer, Supprimer, Enregistrer, Annuler, Imprimer

Onglets: Paramétrage, Compteurs générés, Documents

Paramétrage

Général

Modèle de compteur : FC Facture client

Format des codes des compteurs générés : FC %x(roleTiersRO.caption,8,2)-%x(datePiece,1,2)%x(datePiece

Format des compteurs générés : FC %x(roleTiersRO.caption,8,2)-%x(datePiece,1,2)%x(datePiece

Date de début de contrôle FE : 01/09/2026 Caractère : -

☒ Le compteur est alloué au moment de l'écriture

☐ Réinitialisation du compteur lorsqu'il atteint sa dernière valeur

☐ Ne pas utiliser le cache SQL

La longueur maximale des numéros de factures est de 35 caractères.

Règle à respecter pour le paramétrage du compteur : Seuls les numéros de factures, seuls les caractères spéciaux suivants sont autorisés :

- tiret ("-")
- signe "+"
- tiret bas (underscore : "_")
- barre oblique (slash : "/")

Date de début de contrôle FE : Date à partir de laquelle le contrôle de conformité du compteur sera mis en place.

Caractère : caractère qui remplace un caractère non autorisé lors de la génération d'un compteur, numéro de facture de vente par exemple.

La date de début de contrôle FE et le caractère de remplacement sont définis dans l'assistant de mise à jour des options pour la facture électronique, disponible dans le menu Outils/ Initialisation.

Impact sur la numérotation des pièces commerciales

Lors de la génération d'une facture, si la date système est supérieure ou égale à la date de début de contrôle FE renseignée sur le compteur ou modèle de compteur, il y a alors une vérification du numéro de facture afin de contrôler la présence de caractères interdits. Dans ce cas, les caractères interdits sont remplacés.

3.5 LES PARAMETRES LOGISTIQUE ET DISTRIBUTION

Menu Processus Opérationnels

⇒ Paramètres > Paramètres Logistique et Distribution

Onglet Facturation

Les Pénalités de retard et indemnités de recouvrement

Afin de pouvoir éditer sur la facture les notes liés aux pénalités de retard et indemnités de recouvrement (données obligatoires pour la facturation électronique), vérifier que ces informations sont bien renseignées dans les Paramètres Logistique et Distribution, volet Facturation.

La génération de l'UBL lors de la validation

L'option 'Générer l'UBL lors de la validation' – permet de générer en même temps que le PDF de la facture, lors de la validation.

Lorsque l'option n'est pas cochée, l'UBL sera généré lors de la transmission des factures à la Plateforme Agréée Sage, dans le processus de synchronisation des données. Il sera attaché automatiquement comme document de la facture.

L'approbation des factures d'achat

Cette option est accessible uniquement lorsque le paramètre 'Gestion de la facture électronique en réception' est coché au niveau de la fiche société

Ce paramétrage peut être réalisé au niveau dossier, activité ou société.

Lorsque l'approbation automatique des factures d'achat est sélectionnée les factures seront créées automatiquement avec le statut 'Approuvée' en fonction du critère sélectionné et des droits dont dispose l'utilisateur sur le changement de statut du cycle de vie.

Si l'utilisateur ne dispose pas du droit pour approuver la facture cette dernière sera créée avec le statut 'Importée'.

Synchronisation des factures vers Sage Network

Vous avez la possibilité de sélectionner les **types de factures à transmettre vers Sage Network**.

Par défaut, **les factures de type e-invoicing sont toujours transmises**.

Vous pouvez ensuite choisir d'envoyer également les autres catégories de factures que vous souhaitez transmettre :

- Factures B2B internationales (ventes vers des assujettis internationaux)
- Factures B2C (ventes vers des non assujettis)
- Factures hors champ (ventes hors périmètre de la facturation électronique).

À ce jour, seules les factures de type « e-invoicing » peuvent être transmises vers la plateforme agréée du client.

3.6 LES PARAMETRES COMPTABLES

(G-LEGROS_RC) Paramètres comptables

Actions ◯ Créer Enregistrer Annuler Dossier

Onglets

- Exercice en cours
- TVA
- Ecart de règlement
- Options
- Détails d'écriture comptable
- Gestion des Immobilisations
- Retraitement
- Situations périodiques
- Refacturation
- Documents comptables**

Documents comptables

Documents comptables

Récupérer les échéances du document comptable lors de la comptabilisation (origine Dématérialisation) :

☒ Oui ☐ Non ☐ Pour les tiers de confiance

☐ Validation automatique des documents comptables dont l'origine est 'Dématérialisation'

Approbation des factures d'achat

☒ Approbation automatique des factures d'achat Toutes

La récupération des échéances

L'option "Récupérer les échéances du document comptable lors de la comptabilisation" (origine Dématérialisation) à Oui, permet de générer la pièce comptable avec les échéances définies sur le document facture.

Cette option peut être définie par domaine de partage au niveau de l'onglet Documents comptables des paramètres comptables.

La validation automatique des documents comptables

Cette option permet la validation automatique des documents comptables créés à partir de factures électroniques reçues.

L'approbation des factures d'achat

Cette option est accessible uniquement lorsque le paramètre 'Gestion de la facture électronique en réception' est coché au niveau de la fiche société

Ce paramétrage peut être réalisé au niveau dossier, activité ou société.

Lorsque l'approbation automatique des factures d'achat est sélectionnée, les factures seront créées automatiquement avec le statut 'Approuvée' en fonction du critère sélectionné et des droits dont dispose l'utilisateur sur le changement de statut du cycle de vie.
Si l'utilisateur ne dispose pas du droit pour approuver la facture cette dernière sera créée avec le statut 'Importée'.

3.7 LA TVA ET LES TAXES

3.7.1 Les régimes de TVA

Menu Processus Opérationnels

⇒ Paramètres > Généraux > TVA et Taxes > Régimes

(G-LEGROS_RC) FRANCE - Régime de TVA et Taxes

Actions: Créer, Supprimer, Enregistrer, Annuler, Actualiser

Général

Régime: FRANCE Echanges en France métropolitaine ou impor

Soumission/exonération du régime

Soumission TVA: Taxable ☐ TVA à l'importation

Catégorie de TVA: Taux de TVA standard

☐ Exonéré de taxes

Affectation des territorialités

Territorialité du receveur d'ordre	Territorialité du tiers livré
METROPOLE	METROPOLE
GUAD-MART-REUN	METROPOLE
CORSE	METROPOLE
GUYANE	METROPOLE

Clients assujettis: e-invoicing

Clients non assujettis: e-reporting

Fournisseurs assujettis: e-reporting

Le paramétrage du type de flux sur le(s) régime(s) de TVA est obligatoire si la gestion de la facturation électronique en émission a été activée.

Les valeurs possibles :

- E-invoicing - facture électronique, à transmettre obligatoirement à la Plateforme Agréée d'émission
- E-reporting (clients assujettis) – facture émise pour des clients assujettis internationaux, doit être déclarée dans le e-reporting B2B international
- E-reporting (fournisseurs assujettis) – facture reçue d'un fournisseur international, qui doit être déclarée dans le e-reporting B2B des acquisitions internationales
- E-reporting (clients non assujettis) – facture émise pour des clients non assujettis, doit être déclarée dans l'e-reporting B2C.
- Hors champ – facture hors périmètre de la réforme.

3.7.2 Les mentions d'exonération TVA

Les mentions d'exonération de TVA doivent être ajoutées sur les factures dans les cas suivants :

- Les ventes exonérées de TVA,
- Les livraisons de biens et les prestations de services intracommunautaires,
- Les exportations,
- Les opérations non soumises à la TVA française
- Les opérations internes entre les membres d'un assujetti unique

3.7.3 Les Associations catégories de TVA et mentions d'exonérations

Certaines mentions d'exonérations sont associées à des catégories de TVA spécifiques.

Code mention d'exonération	Libellé mention d'exonération	Catégorie de TVA
VATEX-EU-AE	Autoliquidation	Autoliquidation dans un contexte UE / international pour les prestations
VATEX-FR-AE	Exonération en application de l'article 283-2 du CGI	Autoliquidation domestique (ex. sous-traitance BTP en France)
VATEX-EU-G	Exportation hors UE	Exonération de TVA pour Export hors UE
VATEX-EU-I	Acquisition intracommunautaire - oeuvres d'art	Exonéré de TVA
VATEX-EU-IC	Livraison intracommunautaire	Exonération pour les livraisons de biens intracommunautaires
VATEX-EU-O	Non soumis à TVA	Hors du périmètre d'application de la TVA

Pour les autres cas, la mention par défaut des paramètres Logistique et Distribution est proposée.

(S1) Société S1 - Paramètres Logistique et Distribution

Actions Créer Enregistrer Annuler Dossier

Onglets

- Saisie des pièces
- Cours devises
- Prix et remises
- TVA et taxes**
- DEB
- Transport

TVA et taxes

Valeurs par défaut des TVA et Taxes en vente

Exigibilité TVA ventes : Débit

Exigibilité TVA des acomptes de vente : Débit

TVA applicable pour les factures d'acompte : TN Taux normal

Mention d'exonération de TVA : **VATEX-EU-132-** The supply by the public postal services of services

Evolution prévue sur l'affectation par défaut des mentions exonération et sur les contrôles de compatibilité avec la catégorie de TVA

3.8 L'OPTION TVA SUR DEBIT

Paramétrage de la fiche société

(SAGE) SAGE - Fiche société

Actions Créer Supprimer Enregistrer Annuler Imprimer Dossier SAGE Actualiser

Onglets

- Général
- Etablissements
- Comptes bancaires
- Moyens de paiement
- Rôle tiers
- Contrats bancaires
- Groupe consolidation
- Domaines de partages
- Paramètres
- Options
- Pièces réciprocques
- Immobilisations
- Périodes TVA
- TVA**
- Loi anti-fraude TVA
- Validation comptable BAP
- Budgets
- Logo

TVA.

Secteur d'activité au titre de la TVA.

Valeur privilégiée : STANDARD 2 STANDARD 2

Déclaration de TVA.

Numéro FRP :

Référence d'obligation fiscale :

Représentant légal :

Compte bancaire :

Mode de règlement :

Option TVA. sur débits

En cas d'option pour l'acquittement de la TVA d'après les débits, dans les conditions fixées par l'article 77 de l'annexe III au CGI, veuillez renseigner la date à partir de laquelle débute l'option et en cas de renonciation, la date à laquelle se termine l'option.

A partir de la date de début de l'option et jusqu'à une éventuelle date de renonciation, la valeur par défaut pour l'exigibilité TVA vente est "Débit" et celle pour l'exigibilité TVA des acomptes de vente est "Encaissement".

Exemple : option de la TVA. sur débit pour le premier trimestre de l'année, dans ce cas la date de début sera 01/01/N et la date de renonciation 31/03/N. Le 01/04/N retour au régime de paiement d'après les encaissements.

Date de début	Date de fin
01/01/2023	31/12/2023

En saisie de pièces de vente si la date de pièce appartient à une période pour laquelle l'option de TVA sur débit est activée, la valeur par défaut de l'exigibilité TVA de la pièce sera 'Débit' (sauf pour les acomptes) et la case 'Option TVA sur débit' sera cochée.

L'information sur l'option TVA sur débit sera reprise sur les factures électroniques et la transmission de données de paiement ne sera pas exigée (à l'exception des acomptes). Sur les pièces d'achat il est possible de cocher l'option de TVA sur débit, afin d'enregistrer cette information lorsqu'elle est transmise par le fournisseur.

L'impact sur la saisie des écritures comptables

Modification des paramétrages des comptes généraux :

Lors de l'activation de l'option de TVA sur débit, le paramétrage du profil de TVA privilégié des comptes généraux doit être revu pour appeler un profil de TVA sur débit.

L'option de TVA sur débit n'a pas d'impact sur la saisie des écritures.

Aucun contrôle n'est fait lors de l'enregistrement d'une pièce comptable avec une TVA sur encaissement.

3.9 LE CYCLE DE VIE

Le cycle de vie d'une facture électronique correspond à l'enchaînement des statuts successifs qu'une facture (ou avoir / acompte), depuis son émission jusqu'à sa clôture.

On compte à ce jour 4 statuts obligatoires

- Déposé
- Rejeté
- Refusé
- Encaissé

3.9.1 Les rôles autorisés : Accès aux modifications de statut cycle de vie

Pour chaque **statut cible**, il est nécessaire de définir les **utilisateurs** ou **groupes d'utilisateurs** autorisés à effectuer la transition vers ce statut.

Menu Processus Opérationnels

⇒ Paramètres / Paramètres d'exploitation / Pièces commerciales / Rôles autorisés

Menu Comptabilité

⇒ Paramètres / Généraux / Cycle de vie / Rôles autorisés

4 LES FACTURES DE VENTE

4.1 L'ONGLET FACTURE ELECTRONIQUE

(ILSTO) FCSIT000086- DEMO ACCES PA - Facture de vente

Actions Enregistrer Annuler Imprimer ILSTO FCSIT000086 Actualiser

N° pièce : FCSIT000086 Client facturé : DEMO SAGE ACCES PA DEMO ACCES PA Date de pièce : 26/06/2026 Type facturation : HT

Réf. pièce : CC SIT000094 Réf. externe : Affaire :

Onglets

- Général
- Entête
- Facturation
- Remises groupées
- Pied
- Divers
- Autres tiers
- Facture électronique**
- Commentaire
- Actions
- Documents

Facture électronique

Facture électronique

Adresse électronique de réception : 038958443 (SIREN)

Code service :

Type de flux : e-Invoicing

Cadre de facturation : B1 - Dépôt d'une facture de bien

Statut F.E. : Approuvée

Actions

- Valider la facture

Documents

- Ajoutez un document ...
- FCSIT000086 (PDF)
- FCSIT000086 (UBL).xml

L'adresse électronique de réception des factures clients reprend l'adresse par défaut de la fiche client.

Le code service est utilisé pour les factures B2G (implémentation à venir)

Le type de flux est calculé en fonction de la présence du tiers dans l'annuaire, du paramètre de catégorie de facture électronique (Assujetti / Non assujetti) associé au tiers et type de flux du régime de TVA de la facture.

4.1.1 Le cadre de facturation

Le cadre de facturation est une information qui doit être renseignée au niveau de la facture électronique.

La facture peut être déclinée en facture de bien, facture de service ou facture double. Pour déterminer le cadre de facturation l'application s'appuie sur la catégorie d'opération.

Si la TVA appliquée est une TVA/ Débit alors la facture est une facture de bien, si la TVA appliquée est une TVA/ encaissement alors la facture est une facture de service, si la facture contient les deux types de TVA alors c'est une facture double (mixte).

En fonction du type de la facture (facture, avoir ou acompte) et de son statut réglé ou non l'application détermine le cadre de facturation de la facture.

Le cadre de facturation de la facture est affiché dans l'entête de la facture. Il reste modifiable permettant ainsi de gérer l'ensemble des cadres de facturation existants dans la table.

Cette table est disponible dans les Paramètres d'exploitation /Pièces commerciales / Cadres de facturation.

4.1.1.1 Calcul du champ cadre de facturation

- Factures d'acompte

Attribut opération des lignes de la commande	Cadre de facturation
Toutes les lignes de la commande ont l'attribut Operation égal à Bien	B1
Toutes les lignes de la commande ont l'attribut Operation égal à Service	S1
Au moins une ligne de la commande avec l'attribut Opération = Bien ET au moins une ligne de la commande avec l'attribut Opération = Service	M1

- Factures et facture d'avoir ventes

Catégorie opération	Facture avec acompte associé	Facture payée totalement (Net à payer =0)	Cadre de facturation
Biens	Non	Non	B1
Services	Non	Non	S1

Double	Non	Non	M1
Biens	Oui	Non	B4
Services	Oui	Non	S4
Double	Oui	Non	M4
Biens	Non	Oui	B2
Services	Non	Oui	S2
Double	Non	Oui	M2

Des modifications des éléments figurant dans la liste des cadres de facturation, ainsi que des modalités de calcul de l'affectation automatique du cadre de facturation, sont à prévoir.

4.2 GESTION DES EXONERATIONS A LA LIGNE

Au sein d'une même commande, facture ou avoir de vente, il doit être possible d'avoir des lignes taxables et des lignes exonérées. Une case à cocher '**Exonéré**' a été ajoutée au niveau des lignes. Cette case à cocher ne sera accessible que si **catégorie de TVA** de la pièce = **Taux de TVA standard**.

Le fait de cocher **Exonéré** sur au moins une des lignes rendra accessible la **mention d'exonération** sur l'onglet entête.

Pour les lignes exonérées on applique le même traitement que si on avait coché Exonéré au niveau de l'onglet entête, pas de calcul de TVA.

Toutes les lignes seront exonérées si **catégorie de TVA** de la pièce = **Exonéré de TVA** sur l'onglet entête.

4.3 ATTRIBUT "OPERATION" SUR LES LIGNES DE PIECES COMMERCIALES

Ajout de l'attribut **Opération** sur les lignes de pièces abonnement, devis, commandes et des factures de vente.

Valeurs possibles : Bien et Service.

Lors de la saisie des pièces commerciales de vente (devis, pièce d'abonnement, commande, facture d'avoir, ou ajout de ligne sur une facture de vente), lorsque la pièce comporte une exigibilité TVA de type :

- **Débit** (hors option « TVA sur les débits »),
- **Encaissement**, ou
- **Mixte**,

la correspondance suivante s'applique entre **l'opération de la ligne** et **l'exigibilité TVA** de

cette ligne :

L'attribut Opération est non modifiable.

Lors de la saisie des pièces commerciales (devis, pièces d'abonnement, commandes, factures d'avoir ou ajout de lignes sur une facture de vente), lorsque :

- l'exigibilité TVA de la pièce est « Débit », et
- **l'option « TVA sur débit » est cochée,**

alors :

1. L'exigibilité TVA de toutes les lignes est automatiquement fixée à « Débit ».
2. L'attribut Opération de chaque ligne est initialisé en fonction de la correspondance définie par l'exigibilité TVA associée au produit de la ligne.

L'attribut Opération peut être modifié par l'utilisateur.

4.4 ATTRIBUT « CATEGORIE OPERATION » SUR LES FACTURES

Cet attribut peut prendre les valeurs Biens, Services ou Double en fonction de l'attribut Opération des lignes qui composent la facture.

Ne sont pas prises en compte **les lignes de commentaires, ni les frais facturables** (les frais facturables sont considérés comme des charges pour la facture électronique).

4.5 NOTES SUR LES FACTURES ELECTRONIQUES

Assujetti unique

La mention « MEMBRE_ASSUJETTI_UNIQUE » est présente dans la note en BT-22, avec un code **#TXD#** pour chaque facture électronique émise par un membre de l'assujetti unique.

Mention escompte sur les factures

Les conditions d'escompte sont une mention obligatoire pour la facture électronique.

Si votre société applique des escomptes lors des ventes, dans la note **#AAB#** seront reprises automatiquement les conditions d'escompte définies sur la catégorie d'escompte de la fiche client.

Si votre société n'accorde pas d'escompte lors des ventes, la mention 'Aucun escompte ne sera pas accordé en cas de paiement anticipé' sera affichée dans la note **#AAB#**

Pénalités de retard et indemnités de recouvrement

Renseignez les informations sur les pénalités de retard et les indemnités de recouvrement dans les Paramètres Logistique et Distribution, volet Facturation.

Notes créées automatiquement pour les factures de vente :

- note **#PMT#** avec le texte « Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40,00 » (valeur 40 reprise des Paramètres Logistique et Distribution – indemnité de recouvrement)
- note **#PMD#** avec le texte « Tout retard de paiement engendre une pénalité exigible à compter de la date d'échéance, calculée sur la base de 2,0000 fois le taux d'intérêt légal » (valeur 2,0000 reprise des Paramètres Logistique et Distribution – taux de pénalité).

4.6 LES ACTEURS SUR LES FACTURES ELECTRONIQUES

Plusieurs acteurs, en complément du **vendeur** et de l'**acheteur**, peuvent intervenir dans le circuit de facturation électronique B2B en France :

- **Représentant fiscal du vendeur** : représente le vendeur auprès de l'administration fiscale pour la gestion de ses obligations déclaratives en matière de TVA (dans le cadre de l'assujetti unique).
- **Bénéficiaire** : reçoit le paiement de la facture, éventuellement à la place du vendeur, par exemple dans le cadre d'un contrat d'affacturage.
- **Facturant** : tiers qui émet la facture pour le compte du vendeur, dans le cadre d'un mandat de facturation.
- **Agent du vendeur** : agit pour le compte du vendeur, notamment dans le cadre des processus de vente, de facturation ou de recouvrement.
- **Adressé à** : entité à laquelle la facture est transmise pour traitement pour le compte de l'acheteur.
- **Agent de l'acheteur** : agit pour le compte de l'acheteur, par exemple pour la gestion des commandes, la validation des factures ou le traitement des litiges.
- **Payeur** : entité qui règle la facture lorsque celle-ci est différente de l'acheteur, par exemple une société du même groupe, un assureur ou un collaborateur.

Un ou plusieurs tiers peuvent être ajoutés sur les commandes, factures, avoirs et acomptes de vente.

(ILSTO) CC SIT000107- AGEN00016- Non livré - Commande de vente

Actions: Créer, Supprimer, Enregistrer, Annuler, Imprimer, ILSTO CC SIT000107

N° pièce: CC SIT000107 Client DO: C-AGENA16 AGEN00016 Date de pièce: 14/07/2026 Type facturation: HT

Réf. pièce: Réf. externe: Affaire: Livraison prévue le: 14/07/2026 Commande confirmée par le client

Onglets: Général, Entête, Livraison, Facturation, Remises groupées, Pied, Détail livraison, Acomptes, Divers, **Autres tiers**, Facture électronique, Commentaire, Actions, Documents

Autres tiers

Tiers agissant pour le compte du vendeur

Rôle	Tiers	Détails	Adresse électronique
Facturant	ABI 00007	007150170 (SIREN)	
Agent du vendeur	FOURNISSEUR 1	381532951_38153295100013	
Bénéficiaire	FOURNISSEUR 2	313471252 (SIREN)	

Tiers agissant pour le compte de l'acheteur

Rôle	Tiers	Détails	Adresse électronique
Adressé à	AKAO Dossier	923804504 (SIREN)	
Payeur	SFD	096580451 (SIREN)	
Agent d'acheteur	GH IMMOBILIER	500982186 (SIREN)	

4.7 LA TRANSMISSION DE FACTURES DANS SAGE NETWORK

Si aucune date n'est renseignée dans le champ « **Émission de factures à partir du** » de la fiche société, l'ensemble des factures, acomptes et avoirs validés dans FRP 1000, dont la date de validation est postérieure ou égale à la date d'inscription de la société dans Sage Network, est transmis à Sage Network lors de l'exécution du traitement de synchronisation.

Si une date est renseignée dans le champ « **Émission de factures à partir du** », seules les factures, acomptes et avoirs dont la date de validation est égale ou postérieure à cette date sont synchronisés avec Sage Network.

5 LES FACTURES D'ACHATS

5.1 L'INTEGRATION DE FACTURES DANS LA COMPTABILITE

5.1.1 L'intégration des factures d'achat dans la Comptabilité

Pour pouvoir intégrer les factures d'achat reçues dans l'application FRP 1000 Comptabilité, le "Type d'intégration" doit être défini sur "Comptabilité" sur la facture reçue.

Consultation des factures reçues

Actions CLT Actualiser

Onglets	Résultat
Sélection	Tout sélectionner Tout désélectionner
Résultat	Sél. Détail Type d'intégration Pièce importée Statut N° pièce
Actions	☐ ☐ Comptabilité Prise en charge FC SIEGEFRS 0000000021
Import facture	☐ ☐ Comptabilité Prise en charge FC SIEGEFRS 000000001300
Modifier le statut	☐ ☐ Processus opérationnels Prise en charge FC SIEGEFRS 0000000013
Cycle de vie	☐ ☐ Processus opérationnels Prise en charge FC SIEGEFRS 0000000005
Pièce en erreur	☐ ☐ Processus opérationnels Prise en charge FC SIEG000141
Sélections	☐ ☐ Comptabilité Prise en charge FC SIEG00012201
Ajoutez ...	☐ ☐ Comptabilité Prise en charge FC CSI00530

Suivi des factures reçues

Toutes	A traiter	Re
36	8	
133 740.10 (EUR)	22 156.50 (EUR)	1 00
A traiter		
Statut	Type intégration	Ty pi
Prise en charge	Comptabilité	Fa
Prise en charge	Comptabilité	Fa
Prise en charge	Comptabilité	Fa
Prise en charge	Processus opérationnels	Fa

La génération du document facture

L'intégration d'une facture d'achat en comptabilité aboutit à la création d'un document facture. Les données du document facture, non présentes dans le fichier dématérialisé, comme le journal,

le type de pièce, le compte TTC, le compte général et le profil TVA seront alimentées automatiquement d'après le mode apprentissage présent sur le document facture.

Ce mode d'apprentissage se base sur une recherche de document facture semblable à celui en cours de création (même Nature commerciale / Type de document / Emetteur / établissement facturé / Produit) pour y reprendre les informations du journal, du type de pièce, du compte TTC, du compte général et du profil TVA du document facture dont la date de pièce est la plus récente.

5.1.2 Le document facture

5.1.2.1 Les libellés automatiques

Menu Comptabilité

⇒ Comptabilité > Paramètres > Libellés automatiques

Liste des catégories de libellés automatiques

Actions + Créer ✕ Supprimer ✓ Enregistrer ✕ Annuler 🖨 Imprimer

Code	Libellé	Systeme
ANA	Analytique	☒
ASS	Assurance	☒
COMPTAGEN	Comptabilité générale	☒
DOCUMENT-UBL	Document facture UBL	☒
ECH	Echéancier	☒
LETECH	Lettrage	☒
LOGDIST	Logistique & Distribution	☒
RAPPRO	Rapprochement	☒

La catégorie "DOCUMENT-UBL" permet de paramétrer des libellés automatiques pour renseigner le libellé pièce du document facture

Libellé pièce du document facture : code = FACTURE

Possibilité de personnaliser le libellé (colonne libellé écriture) : exemple FACTURE N° :

@referenceExterne@ du fournisseur : @roleTiersEmetteur.Caption@

Si aucun libellé automatique n'est paramétré, un libellé par défaut "Facture numéro : noPiece" sera affecté au document facture.

Document facture UBL - Libellé automatique

Actions + Créer ✕ Supprimer ✓ Enregistrer ✕ Annuler 🖨 Imprimer 🔍 DOCUMENT-UBL 🔄 Actualiser ⏪ ⏩

Catégorie de libellés : DOCUMENT-UBL Document facture UBL ☑ Systeme

Libellés automatiques

Code	Traitement	Systeme	Libellé pièce	...	Reprise du libellé pièce dans le libellé écriture	Libellé écriture	...	Classe processus	Classe pour la pièce comptable	Classe pour l'écriture comptable
FACTURE	Facture ou avoir	☒		☐	☐	Facture N° : @referenceExterne@ du fournisseur : @roleTiersEmetteur.Caption@	☒	TImportUBLInvoice		TDocumentComptable

5.1.2.2 L'action Modifier le statut Cycle de vie

Il est possible de modifier le statut du cycle de vie du document facture lorsque ce dernier a pour origine "Dématérialisation".

FAC , No FC SIEGEFRS 0000000009 , du 18/09/2025 - Document facture

Actions + Créer ✕ Supprimer ✓ Enregistrer ↺ Annuler 📁 CLT FF2025/09-000114

Appliquer les dernières valeurs saisies
 Valider le document
 Invalidier le document
 Refuser le document
 Comptabiliser le document
 Consulter le lot
Modifier le statut Cycle de vie
 Historique des tâches

Commerciale : Achat FOURNISSEUR C-CLT ACH
 Type de document : Facture
 Etablissement facturant : Siège
 Etablissement facturé : SIEGECLT
 Type de pièce : FF
 Compte bancaire :
 Date : 18/09/2025

5.1.3 La comptabilisation des documents comptables

L'assistant de comptabilisation des documents comptables permet de comptabiliser en masse les documents comptables valides.

Menu Comptabilité

⇒ Générale > Documents comptables > Comptabilisation des documents comptables

★ Comptabilisation des documents comptables

Critères de sélection principaux

Critères principaux

☐ Type de document :
☐ Nature commerciale : Achat
 Date, du : au : 19/11/2025
 Emetteurs :
 Receveurs :
 Etablissements :
 Référence pièce, de : à : zzzzzzzz

Paramètre du traitement

Mode de comptabilisation des avoirs : Montant avoir en positif

Récupérer les échéances du document comptable lors de la comptabilisation (origine Dématérialisation). :
☒ Oui ☐ Non ☐ Pour les tiers de confiance

Traitement

Précédent Suivant Planifier Fermer Exécuter

L'option "Récupérer les échéances du document comptable lors de la comptabilisation" (origine Dématérialisation) **Oui**, permet de générer la pièce comptable avec les échéances définies sur le document facture.

Cette option peut être définie par domaine de partage au niveau de l'onglet Documents comptables des paramètres comptables.

5.2 L'INTEGRATION DE FACTURES DANS LES PROCESSUS OPERATIONNELS

Lors de la création d'une facture d'achat à partir d'une facture électronique reçue, les charges, frais et remises définis au niveau du document sont automatiquement pris en compte. Les charges et frais sont convertis en lignes de frais facturables et identifiés en fonction de leur code EDI et de leur taux de TVA.

Lors de l'importation d'une facture électronique, les taxes en pieds de facture ne seront pas déclenchées quand un mode de taxes est paramétré sur les articles et frais facturables achetés.

Les charges et remises à la ligne contenues dans la facture électronique seront ajoutées au prix net de l'article.

Les factures et avoirs apparaissent dans le tableau de bord des factures reçues et dans l'écran "Consultation des factures reçues"

5.2.1 L'intégration des factures

Les différentes manières d'intégrer des factures dans Sage FRP1000 :

- L'assistant "Import de factures" : menu Achats / Facturation électronique / Import de factures
- Le tableau de bord "Réception de factures" : Bouton "Importer"
- L'écran de consultation des factures reçues : Menu contextuel "Import de facture"

La gestion des erreurs lors de l'intégration de factures

Session d'import en erreur : si une erreur est détectée pendant l'intégration (ex. : code article manquant), la facture est placée dans une session d'import en erreur.

Une fois les modifications nécessaires effectuées directement dans la session il est possible de relancer le traitement d'importation.

Le cas des fournisseurs déclarés "Tiers de confiance"

Lorsqu'un fournisseur est marqué comme "Tiers de confiance" dans le référentiel, l'importation de ses factures peut être acceptée même si le rapprochement avec les commandes n'est pas effectué.

L'identification des articles lors de l'importation de factures

Pour que l'article soit reconnu automatiquement lors de l'import :

- Le fournisseur connaît la référence article client (et l'utilise dans la facture).
- Le client connaît la référence article fournisseur (et l'a renseignée dans la fiche article)

Si l'article n'est pas reconnu :

- Option 1 : sélectionner l'article dans l'assistant de sélection du produit acheté à partir du bouton 'Identifier produit'.

(SOCIETE 1) Consultation des factures en erreur

Actions Supprimer Enregistrer Annuler Imprimer F-FOURNISSEUR 1 Actualiser

Onglets

Sélection

Résultat

Actions

Sélections

Ajoutez ...

Documents

Ajoutez un document ...

2ed142d3-158e-47a4-904c-3a313530ffb2-1B28EFFF1C3000200... HumanReadableFile.pdf

Résultat

Liste des factures

Facturant	Date de facture	Réf. pièce	Réf. externe	Devise	Montant TTC pour contrôle	Facturation TTC
F-FOURNISSEUR 1	25/02/2026	CC ETF000007	FC ETF000007	EUR	600,0000	☐

Détails import facture

Identifier ligne de commande Identifier produit

Produit	Désignation produit	Code produit externe	Qté négociée
	Produit 0001 en contremarque Indirecte (en cumul qté)	PRO-CT-IND0001	5

Compte rendu

La commande numéro CC ETF000007 n'existe pas.

- Option 2 : Mise à jour du référentiel article

Récupérer le code produit externe depuis la session d'import en erreur.

Aller dans la fiche article acheté concernée.

Onglet "Informations par fournisseur".

Ajouter ce code comme référence produit.

- Option 3 : Correction directe dans la session

Saisir manuellement le code produit directement dans la session d'import en erreur.

Cela permet de corriger rapidement sans passer par la fiche article.

5.2.2 Le rapprochement avec la commande

Pour que le rapprochement entre la facture et la commande soit automatisé, il est nécessaire de renseigner une référence externe dans l'un des deux objets :

Côté commande d'achat : Le numéro de commande fournisseur doit être renseigné dans le champ "Référence externe" de la commande d'achat.

Côté facture de vente (client) : Le numéro de commande acheteur doit être renseigné dans le champ "Référence externe" de la facture.

5.2.2.1 L'identification d'une ligne de commande à partir de la consultation des factures en erreur

Amélioration de la fonction de recherche d'une ligne de commande à rapprocher par l'ajout de filtres et critères de recherche pertinents.

L'action "Identifier ligne de commande" dans l'écran de "Consultation des factures en erreur" est disponible uniquement si l'option "Data Clean and Control" est activée.

Consultation des factures en erreur

Actions

Supprimer

Enregistrer

Annuler

Imprimer

F-FOURNISSEUR

Actualiser

Onglets

Sélection

Résultat

Actions

Sélections

Ajoutez ...

Documents

Ajoutez un document ...

FC SIEG000141 - FOURNISSEUR - 5 articles avec chages remises et rabais.xml

Résultat

Liste des factures

Facturant	Date de facture	Réf. Pièce	Réf. externe	Devise	Montant TTC pour contrôle	Fac
F-FOURNISSEUR	23/09/2025	CC SIE000150	FC SIEGEFRS 0000000013	EUR	3 600.0000	
F-FOURNISSEUR	17/09/2025	CC SIE000146	FC SIEGEFRS 0000000007	EUR	12 060.0000	
F-FOURNISSEUR	11/09/2025	CC SIE000144	FC SIEGEFRS 0000000005	EUR	11 640.0000	
F-FOURNISSEUR	19/09/2025	CC SIE000123	FC SIEG000141	EUR	1 729.0000	

Détails import facture

+

+

Identifier ligne de commande

Produit	Désignation produit	Code produit externe	Qté négociée	Unité négociée	Qté tarifiée	Unité tarifiée
			1		1	
			1		1	
	Laptop computer	JB007	1		1	
	Returned "Advanced computing" IJB008		1		1	
	"Computing for dummies" book	JB009	2		2	

Compte rendu

Le produit commercial n'est pas renseigné.

5.2.2.2 L'intégration facture d'achat avec reprise des lignes de la commande (Processus Opérationnels)

Grâce à l'option 'Data Clean and Control', il est possible d'intégrer une facture d'achat dans Processus Opérationnels en reprenant les lignes de la commande rapprochée en lieu et place des lignes de la facture dématérialisée reçue.

Pour cela vous devez sélectionner le type d'intégration 'Processus Opérationnels' et cocher l'option 'Intégration de la facture d'achat avec les lignes de la commande' au niveau de l'onglet Facture électronique de la fiche fournisseur.

(G-LEGROS) F-BOULANGER - Fournisseur	
Fermer Actions Créer Supprimer Imprimer Dossier	
Onglets	Facture électronique
Général	Réception des factures
Tarifs/Catégories	Type d'intégration : Processus opérationnels
Adresses d'expédition	☐ Intégration de la facture d'achat avec les lignes de la commande
Facturation	
Suivi	
Règlements	
Comptabilisation	
Statistiques	
Administration	
DAS2	
Moyens de paiement	
Facture électronique	

Pour que la facture d'achat soit créée avec les lignes de la commande rapprochée il faut que les conditions suivantes soient respectées :

- Le fournisseur est identifié,
- La commande est identifiée,
- Les montants HT et TTC de la facture reçue sont identiques à ceux de la commande.

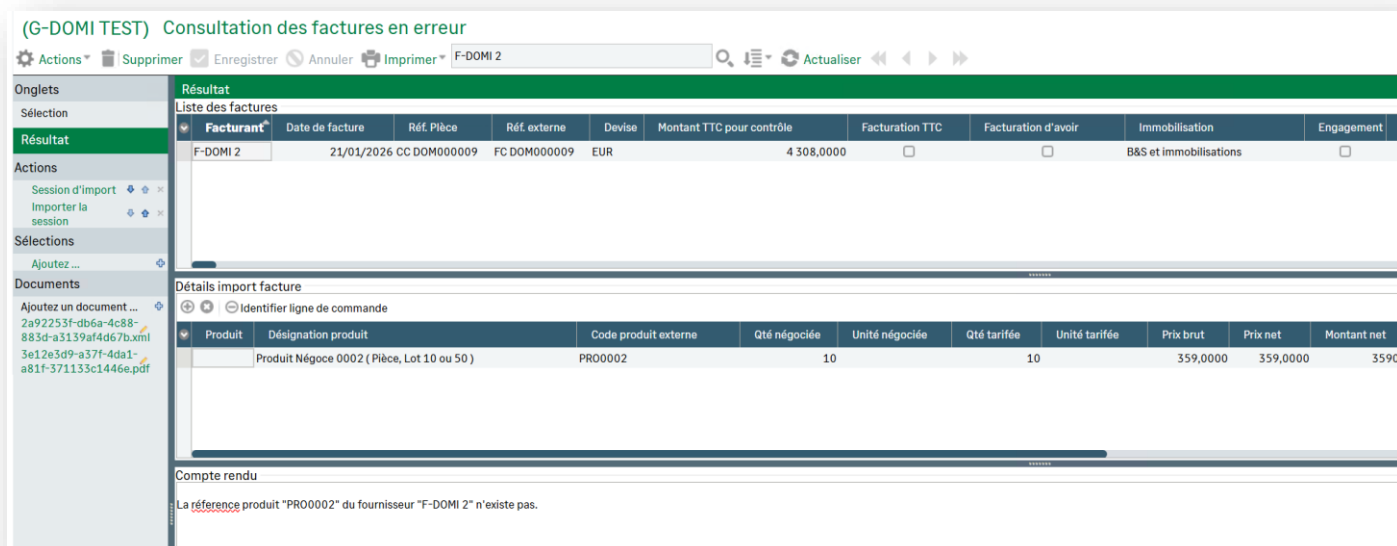
La facture d'achat ainsi créée sera rapprochée de la commande d'achat. Le statut de facturation de la commande passe à « Totalement facturé ».

En cas d'erreur d'intégration, il y a production d'une session d'importation en erreur. Les lignes de détail sont celles de la commande rapprochée et non celles de la facture reçue, le statut devient 'En erreur import'.

5.2.3 La consultation des factures en erreur

Menu Processus Opérationnels

⇒ Achats > Facture électronique > Consultation des factures en erreur



(G-DOMI TEST) Consultation des factures en erreur

Actions: Supprimer, Enregistrer, Annuler, Imprimer, F-DOMI 2

Onglets: Sélection, Résultat, Actions, Sélections, Documents

Résultat

Liste des factures

Facturant	Date de facture	Réf. Pièce	Réf. externe	Devise	Montant TTC pour contrôle	Facturation TTC	Facturation d'avoir	Immobilisation	Engagement
F-DOMI 2	21/01/2026	CC DOM000009	FC DOM000009	EUR	4 308,0000	☐	☐	B&S et immobilisations	☐

Détails import facture

Identifier ligne de commande

Produit	Désignation produit	Code produit externe	Qté négociée	Unité négociée	Qté tarifée	Unité tarifée	Prix brut	Prix net	Montant net
	Produit Négoce 0002 (Pièce, Lot 10 ou 50)	PRO0002	10		10		359,0000	359,0000	3590

Compte rendu

La référence produit "PRO0002" du fournisseur "F-DOMI 2" n'existe pas.

A partir du menu "Action", il est possible de :

- Importer la session
- Consulter la session
- Refuser la facture

L'action "Identifier ligne de commande" dans l'écran de "Consultation des factures en erreur" est disponible uniquement si l'option "Data Clean and Control" est activée.

Les acomptes ne peuvent pas être intégrés en Processus Opérationnels ; seule l'intégration en Comptabilité est disponible.

5.3 TRAITEMENT DES FACTURES INTER-SOCIETES

Dans le cas où le type d'intégration des factures reçues est « **Inter-sociétés** », le processus d'importation utilise le **numéro de facture reçue** comme critère de rapprochement.

Le système recherche en priorité une facture d'achat dont la **référence externe** correspond au numéro de facture reçue.

Si aucune facture n'est trouvée, le système recherche alors une pièce comptable dont la valeur du champ **Réf. pièce** (referenceOrigine) est identique au numéro de facture reçue.

5.4 RAPPROCHEMENT DES PIECES COMPTABLES

Lorsque le type d'intégration est « Notes de frais », l'action « Rapprocher pièce comptable » permet d'associer une facture reçue à une pièce comptable enregistrée dans le système.

Réciproquement, l'action « Rapprocher facture reçue », disponible sur une pièce comptable, permet de lier cette dernière à une facture reçue.

Une fois le rapprochement effectué, un lien est créé entre la facture reçue et la pièce comptable. Depuis la pièce comptable, il est alors possible de consulter le statut du cycle de vie de la facture reçue ainsi que les documents associés. De plus, le numéro de la pièce comptable est renseigné dans le champ « Pièce importée » de la facture reçue.

5.5 L'EVOLUTION DES CYCLES DE VIE DES FACTURES

L'approbation automatique des factures et avoirs reçus

Il est possible de déterminer les règles d'approbation automatique des factures d'achat et avoirs reçus lors de leur création dans le module Processus Opérationnels.

Lorsque l'approbation automatique des factures d'achat est sélectionnée les factures seront créées automatiquement avec le statut 'Approuvée' en fonction du critère sélectionné et des droits dont dispose l'utilisateur sur le changement de statut du cycle de vie.

Si l'utilisateur ne dispose pas du droit pour approuver la facture cette dernière sera créée avec le statut 'Importée'.

La modification des statuts

Les statuts sont modifiables depuis :

- La consultation des factures reçues : menu Actions / Modifier le statut Cycle de vie
- La consultation des factures en erreur : menu Actions / Refuser
- La consultation de la facture d'achat : menu Actions / Modifier le statut Cycle de vie
- La consultation du document comptable : menu Actions / Modifier le statut Cycle de vie
- La consultation de la pièce comptable : menu Actions / Modifier le statut cycle de vie

Le suivi des statuts d'une facture

Dans l'onglet Facture électronique d'une facture, le champ Statut FE permet de voir le statut en cours de la facture. Un clic sur le lien donne l'historique des statuts de cette facture.

(SOC-B) FF SOC000002 - Société A - Bon à payer - Facture d'achat

Actions Créer Enregistrer Annuler Imprimer SOC-B FF SOC000002 Actualiser

N° pièce : FF SOC000002 Frs. facturant : F-SOC-A Société A Date de pièce : 24/11/2025 TTC à obtenir (pour contrôle) : EUR 1 794,00 Type facturation : HT

Réf. pièce : CC SOC000001 Réf. externe : FC SOC000002 Affaire : ☒ Facture en écart de rapprochement/contrôle Montant écart : EUR 0,00 ☒ Pièce complète pouvant être validée

☐ Facture comptabilisable

Onglets

Général

Entête

Facturation

Remises groupées

Pied

Validation

Divers

Facture électronique

Commentaire

Facture électronique

Type de flux : Hors champ Statut F.E.: Refusée

La synchronisation des statuts du cycle de vie

Lors des synchronisations des données vers Sage Network, les changements de statuts sont envoyés. Seuls les statuts internes ne sont pas envoyés.

Inversement sur les factures de vente, les nouveaux statuts sont également récupérés et permettent un suivi des factures envoyées.

6 E-REPORTING

Un client disposant uniquement du module **Comptabilité** peut gérer les flux de reporting suivants :

- 10.1 – Achats (à venir)
- 10.2 – Paiements B2B.
- 10.3 – Ventes B2C.
- 10.4 – Paiements B2C

La déclaration e-reporting 10.1 ventes s'appuie sur les pièces commerciales (PO).

Flux de reporting 10.1 ventes – factures, avoirs et acomptes validés ayant un type de flux « e-reporting B2B ventes ».

Flux de reporting 10.1 achats – pièces comptables avec un type de flux « e-reporting B2B achats ».

(ILSTO) 245 - Saisie des écritures par lot

Actions Créer Supprimer Enregistrer Annuler Imprimer ILSTO 245 Actualiser

Date du lot: 14/07/2026 Type de lot: Réel Origine du lot: Saisie Statut FE: Aucun lien associé

Onglets: Général Lot Commentaire Actions Coefficient de déduction... Documents Ajoutez un document...

Liste des pièces

Dupliquer pièce Extourner pièce

Encaissement	Journal	Type de pièce	Norme	Libellé pièce	Pièce historisée	Réf. pièce	Date réf.	Type de flux	Période	Modèle	Libellé pièce modèle
	ACH	AF	EXP		☐		14/07/2026	e-reporting B2B achat	juillet 2026	☐	

Liste des écritures

Générer contrepartie Synchroniser TVA Affecter solde

N° d'écriture	Compte général	Rôle Tiers	Libellé écriture	Coef. déduction	Desc.	Débit TR	Crédit TR	Date	Date échéance	Mode de règlement éch.	Période
	7554 40110000	F-ABI 00007		☐		0,00	120,00	14/07/2026	31/08/2026 LCR		☐
	7555 60110110			☐		100,00	0,00	14/07/2026			☐
	7556 44566110			☐		20,00	0,00	14/07/2026			☐

Libellés

Compte général: Achat stockés de mat. premières

Compte tiers:

Assujettissement TVA

Base de TVA: Taxable

Base HT origine: EUR 100,00

Cumuls de la pièce sélectionnée

	Débit	Crédit	Devise
Montants TC	120,00	120,00	EUR
Montants TR	EUR 120,00	EUR 120,00	EUR

Société : ILSTO Objet : ILSTO Attributs :

Flux de reporting 10.2 – échéances des pièces de type de flux « e-reporting B2B vente » entièrement réglées. Seules les pièces avec des écritures ayant un profil de TVA sur les encaissements sont prises en compte.

Flux de reporting 10.3 – pièces comptables avec un type de flux « e-reporting B2C ».

Flux de reporting 10.4 :

- échéances des pièces de type de flux « e-reporting reporting B2C » entièrement réglées. Seules les pièces avec des écritures ayant un profil de TVA sur les encaissements sont prises en compte.
- règlements non lettrés (à venir)
- informations de règlement des pièces comptables du journal de caisse
- annulation des règlements déclarés après lettrage